

Rapport de développement durable 2023 **Orléans**



www.orleans.fr

 #Orleans



Orléans
Mairie

RDD
Rapport
du
Développement Durable
de la
Ville d'Orléans

Edition 2023

Pourquoi ce rapport ?	4
Une feuille de route ambitieuse	4
4 grands objectifs pour Orléans	5
1. Une ville décarbonée	6
Focus : Orléans productrice d'énergie	6
Privilégier les énergies vertes	8
Réduire les émissions de GES liées au transport.....	11
Être économe et éviter le gaspillage	14
Rénover durablement les bâtiments publics ou l'exemple de la rénovation globale de l'école Châtelet.....	15
Développer l'économie circulaire.....	17
2. Une ville jardin.....	20
Focus : Le Parc Floral de La Source désormais arrosé par des eaux usées traitées	20
Développer et préserver la biodiversité.....	21
Lutter contre la chaleur en ville	23
Optimiser la gestion de la ressource en eau	25
S'impliquer dans des projets internationaux.....	26
3. Une ville organisée face aux risques.....	28
Focus : Les cavités du Faubourg St Vincent comblées.....	28
Mieux connaître les risques pour notre santé	30
S'adapter aux risques climatiques	33
4. Une ville citoyenne et responsable.....	36
Focus : Le CHR devient CHU.....	36
Favoriser la participation citoyenne	38
Des aides publiques à la transition écologique.....	40
Un budget participatif dédié à transition écologique : l'une des clés pour agir	41
« Participons ! »	42
Orléans Ville propre	43

Redécouvrir la nature	44
Intégrer la transition dès le plus jeune âge	45
Intégrer les enjeux de la transition dans les évènements publics de la collectivité	48
Une administration éco-responsable.....	54
Veiller au bien-être en ville de toutes les générations.....	56
Promouvoir le sport paralympique.....	59
Lutter contre l'exclusion.....	60
Améliorer le cadre et la qualité de vie.....	63

Pourquoi ce rapport ?

Le rapport de développement durable est un document que les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants doivent rédiger chaque année (décret n° 2011-687 du 17/06/2011). Discuté et approuvé par les élus, ce document décrit la situation de la commune en matière de développement durable.

Il aborde le bilan des actions conduites, mais aussi celui des politiques, programmes et actions publiques mis en œuvre sur son territoire, ainsi que les orientations à venir permettant d'améliorer la situation, sous l'angle du développement durable. Aussi sa structure doit-elle s'articuler autour des cinq finalités du développement durable telles que définies pour les Agendas 21 :

- lutte contre le changement climatique,
- protection de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Enrichi par des exemples d'actions concrètes et des indicateurs de suivi, il doit permettre de mesurer l'avancée de la collectivité en la matière.

Une feuille de route ambitieuse

Adoptée en décembre 2022, la feuille de route de la transition écologique et énergétique pour Orléans est le fruit d'un travail collectif qui a débuté dans le cadre des Assises de la transition écologique organisées en 2021 à l'échelle de la Métropole. Complémentaire de la feuille de route métropolitaine adoptée en avril 2022, celle de la Ville concerne les compétences qui lui sont propres, avec une même ambition et une mise en œuvre commune.

4 grands objectifs pour Orléans

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une ville décarbonée, qui d'ici 2030, aura divisée par 2 les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique de son territoire2. Une ville jardin, hautement végétalisée favorable à la biodiversité et permettant aux habitants de mieux vivre notamment durant les chaleurs estivales |
| <ol style="list-style-type: none">3. Une ville qui fait face aux risques, en s'organisant dès maintenant pour la gestion des crises climatiques à venir4. Une ville citoyenne et responsable, qui donne des clés pour agir à ses habitants et soutien l'éducation à la transition écologique dès le plus jeune âge. |

Cette feuille de route comprend plus d'une centaine d'actions. Son contenu a vocation à s'enrichir, se renouveler régulièrement pour s'adapter aux contraintes et aux nouvelles opportunités. Elle porte l'ambition de faire d'Orléans une ville résiliente.

1. Une ville décarbonée

Focus : Orléans productrice d'énergie

Avec la création de la société publique locale (SPL) Orléans Énergies, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole affichent leur ambition commune de produire rapidement et massivement des énergies décarbonées sur le territoire.

Véritable enjeu mondial, la production d'énergies renouvelables figure parmi les priorités de la Ville d'Orléans et d'Orléans Métropole. L'objectif est de lutter contre l'emballement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en massifiant le recours aux énergies renouvelables. Dans cet objectif, la création de la SPL Orléans Energies a été votée aux conseils municipal et métropolitain en juin 2023, pour un fonctionnement effectif à compter du 1^{er} janvier 2024.

Issu des feuilles de route de la transition écologique de la Ville et de la Métropole, ce projet-phare des deux collectivités a pour ambition de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, en réduisant de 26% les consommations d'énergie, tout en multipliant par 2 la production d'énergies renouvelables. L'objectif : tendre vers l'autosuffisance énergétique et la neutralité carbone.

Orléans Energies réunit les compétences techniques et les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets de la feuille de route de la transition écologique, en prenant en charge les futurs chantiers et en accompagnant les collectivités sur les questions de transition énergétique. Les autres communes de la Métropole pourront entrer au capital de la SPL selon la maturité des projets qu'elles vont proposer.

Outre le développement des énergies renouvelables, Orléans Energies gère également les réseaux d'énergie et à ce titre le pilotage des services publics de la chaleur et le suivi des concessions d'électricité et de gaz.

Cinq sources d'énergies

Le territoire s'empare ainsi de la production d'énergies renouvelables et décarbonées, à vocation locale, mais aussi exportables.

Cinq sources d'énergies seront exploitées :

- Le photovoltaïque,
- La géothermie
- La géo-énergie
- La biomasse,
- L'hydrogène

À l'horizon 2030, l'énergie produite par la filière photovoltaïque pourrait atteindre une puissance de 180 MWc, correspondant aux consommations de 38 300 habitations. Elle s'inscrit dans une logique de mix énergétique, Orléans disposant déjà de deux usines biomasse très performantes, au nord et au sud de la Ville, produisant respectivement 150 000 000 KWh/an de chaleur décarbonée, soit les besoins de 31 914 habitations, et 100 000 000 KWh/an d'électricité décarbonée, soit les consommations de 21 276 habitations.

Le patrimoine de la ville d'Orléans profitera également de cette production verte puisque 111 bâtiments publics sont concernés par cette démarche.

Enfin, le plan de solarisation en cours concerne 10 bâtiments de la Ville, dont une construction neuve livrée en 2025 au sein de l'Université Madeleine, mais aussi 10 parkings et un site non-bâti.

La phase de développement de ce projet a débuté dès septembre 2023 et se poursuivra sur les années à venir.

Privilégier les énergies vertes

Développer le solaire photovoltaïque

Dans le cadre de sa feuille de route et de son engagement à développer les énergies vertes, la Ville d'Orléans a contribué au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) fin 2022 qui visait à mettre à disposition une partie de son patrimoine pour déployer des centrales solaires photovoltaïques. Celui-ci a été attribué en juin 2023. Pour mettre en œuvre les projets et participer à leur gouvernance, la Ville d'Orléans a acquis 7,5 % du capital social des sociétés par action simplifiée Flexol toitures d'Orléans et Flexol ombrières d'Orléans, créées aux côtés d'Orléans Métropole et du lauréat de l'AMI. Fin 2023, les 21 opérations inscrites dans l'AMI étaient étudiées de près par les lauréats et les premières autorisations d'urbanisme obtenues, comme c'est le cas pour le groupe scolaire Romain Rolland ou encore le château Chaude Tuile.

En parallèle, la Ville d'Orléans a diligenté des études de faisabilité d'un projet solaire photovoltaïque sur une réserve foncière de 8oha dont elle est propriétaire au sud de la commune de Saint-Cyr en Val. L'objectif de ce projet est de participer à une production énergétique locale et décarbonée tout en préservant et en valorisant les activités agricoles présentes sur ce secteur.

Chiffres clés :

- 130 kWc, puissance du projet solaire photovoltaïque sur la toiture du groupe scolaire Romain Rolland.
- 45 % du capital de la SPL Orléans Energies
- 7,5% du capital des SAS Flexol toitures d'Orléans et Flexol ombrières d'Orléans

Le chauffage urbain labellisé

Utilisés pour assurer le chauffage d'immeubles d'habitat collectif, les réseaux de chaleur SOCOS (La Source) et SODC (Orléans centre, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Fleury-les-Aubrais) ont obtenu le label éco-réseau de chaleur pour l'année 2023. Cette distinction récompense à la fois la performance environnementale de ces réseaux, avec une énergie majoritairement renouvelable, l'aspect économique, avec des tarifs concurrentiels par rapport aux autres énergies, et la dimension sociale de ce type de dispositifs collectifs.

Ces réseaux produisent de la chaleur majoritairement à partir de bois issu des forêts environnantes. En 2023, les réseaux SOCOS et SODC ont poursuivi leur développement sur le territoire, avec le soutien financier de l'Ademe, par, notamment le raccordement des nouvelles Archives départementales du Loiret.

Récupération de chaleur sur le traitement des eaux usées

Au cours de l'année 2023, des travaux ont été réalisés au sein de la station d'épuration d'Orléans La Source/ Saint-Cyr en Val pour récupérer la chaleur résiduelle des eaux usées traitées et la valoriser sur le réseau de chaleur par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur à haute performance. Juste avant le rejet des eaux usées traitées en Loire, l'eau affiche une température de 14 à 15 °C : elle est désormais dérivée vers un échangeur thermique. Les calories en sont extraites, pour être injectées directement dans le réseau de chaleur qui a été posé Rue du Parc Floral. Elles viennent augmenter la température de l'eau, qui était jusqu'alors chauffée à 60% par biomasse et à 40% grâce au gaz.

Le recours à la chaleur émanant des eaux usées permet de réduire la part de consommation de gaz. Ce nouveau projet de transition énergétique dans le cadre du fonds chaleur, s'inscrit dans la dynamique de développement des énergies renouvelables souhaitée par les élus et démontre la forte capacité d'innovation d'Orléans Métropole et de ses partenaires.

Chiffres clés

- 5 km de canalisations, soit 2,5 nouveaux kilomètres de réseau de chaleur,
- 11 immeubles de logements collectifs (310 logements), un bâtiment de cours de la faculté de sciences ainsi que les locaux administratifs de l'Université au château du Parc Floral de La Source en partie chauffés par ce nouveau réseau de chaleur
- Investissement : 5 205 525 €, dont 1 913 862 € d'aides de l'ADEME

Une initiative pionnière pour la rénovation énergétique

Dans le cadre de son programme de rénovation énergétique, la Ville d'Orléans a mené en 2023 une étude de faisabilité pour mettre en œuvre le nouveau dispositif de marché global de performance énergétique

à paiement différé (MGPE-PD) sur cinq écoles : école primaire André Dessaux, groupe scolaire du Nécotin, école maternelle Claude Léwy, école primaire Louis Guilloux, école primaire Charles Péguy.

La première école à en bénéficier sera le groupe scolaire Nécotin, d'une surface de 3 800 m², jusqu'à présent chauffé au gaz naturel. Il sera à l'avenir alimenté par un système de géothermie dans le cadre d'un MGPE-PD) en collaboration avec Manergy, dans l'objectif de garantir les futures performances énergétiques et environnementales dès le début des études. Ce projet, est une première en France.

Réduire les émissions de GES liées au transport

Un réseau toujours plus fiable et au plus proche des habitants

Afin de répondre toujours mieux aux besoins des usagers et d'encourager l'usage de transports en commun en toute circonstances, l'ouverture de Co'Met et le développement d'événements d'envergure organisés dans ce nouvel équipement tout au long de l'année ont nécessité la mise en place d'une desserte renforcée sur près de 27 événements. Des trames supplémentaires sont ainsi mises en circulation les soirs d'événements (2 rames de tram supplémentaires pour les jauges entre 5 000 et 8 000 spectateurs ; jusqu'à 6 rames de tram pour les jauges supérieures à 8 000 ; 6 lignes de bus spéciales desservant toutes les communes de la métropole, dénommées CO1 à CO6).

Par ailleurs, pour permettre aux voyageurs de se déplacer en toute sérénité, TAO mène une action globale destinée à améliorer les comportements dans les transports. Pour renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité des femmes dans les transports, TAO a formé cinq employées appelées « Ambassadrices » qui participent aux marches exploratoires visant à l'amélioration du sentiment de sécurité dans les espaces de transport ainsi qu'aux campagnes de prévention à destination du public et à la sensibilisation des collègues en contact avec les voyageurs (conducteurs, contrôleurs, agents d'accueil).

La formation leur a permis d'aborder différentes thématiques : connaissance des atteintes sexistes et sexuelles ; comment prendre en compte ces atteintes ; les conduites à tenir par les personnels en contact avec le public ; les clés pour agir en tant que professionnel témoin d'une atteinte ou requis pour intervenir. Pour ce dernier point, la formation sur la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles intègre le programme Stand Up de la Fondation des Femmes (dont Keolis est mécène).

En complément, un guide « Ensemble contre le harcèlement sexiste » a été élaboré et mis en ligne sur le site Internet TAO

Enfin, TAO propose depuis 2023 aux nouveaux arrivants sur le territoire de découvrir le réseau de transport en commun grâce à une offre commerciale leur permettant d'utiliser gratuitement pendant un mois les services proposés. Une offre qui s'adresse à tous les membres du foyer et qui a été présentée dans toutes les communes du territoire à l'occasion des temps d'accueil pour les nouveaux arrivants.

Chiffres clés

- Une fréquentation en hausse des transports en commun TAO : 35,4M de voyages soit une hausse de +9% par rapport à 2022 et des chiffres qui avoisinent les fréquentations d'avant covid (36,7 M de voyages)
- Une croissance constante de la fréquentation sur le transport à la demande : 400 000 voyages, soit une hausse de +12% par rapport à 2022
- 341 personnes ont bénéficié de l'offre pour les nouveaux arrivants dont un tiers a continué à utiliser le réseau par la suite.

Encourager les mobilités actives

TAO a déployé en 2023 des campagnes de promotion des mobilités sur deux thématiques : le partage de l'espace public : « la rue aujourd'hui on la partage » et les mobilités douces « à vélo, à pied ayez un temps d'avance ». Ces visuels ont été affichés dans les abribus mais aussi dans les journaux et sur les réseaux sociaux.

Pour renforcer la sécurité de cyclistes, une opération « cyclistes, brillez la nuit » a été organisée pour la première fois le 5 décembre 2023, conjointement avec la police municipale, la police municipale intercommunale des transports et l'association 1terreAction. Un stand a été aménagé à l'entrée du pont Georges V pour sensibiliser les cyclistes à la sécurité routière et aux équipements nécessaires pour garantir une bonne visibilité, de jour comme de nuit : réparation et pose d'éclairage, distribution gratuite de harnais de sécurité, échanges libres...

De même, des ateliers d'entretien ou de remise à niveau des vélos sont proposés régulièrement Place du Martroi et sur les communes de la métropole, avec la participation de l'association partenaire 1terreAction. Les cyclistes peuvent y venir faire réparer ou réviser leur vélo, le faire marquer ou bénéficier d'une aide à la remise en selle.

Chiffres clés

- Près de 50 ateliers de réparations et de révisions des vélos organisés sur 18 communes ;
- Plus de 1 600 personnes accueillies ;
- Près de 450 marquages vélos réalisés.

Afin de favoriser les mobilités douces, la ville d'Orléans a lancé une expérimentation de piétonnisation du quai du Châtelet et du quai du Fort Alleaume, les dimanches après-midi d'août. Cette initiative s'inspire de l'opération "Un dimanche en douceur" organisée en mai, et s'inscrit dans une démarche de longue date, qui vise à remettre en valeur le cadre exceptionnel des bords de Loire : rendre les quais aux familles et aux promeneurs.

Ainsi, les quais ont été fermés à la circulation entre le pont Georges V et le pont Thinat de manière à permettre aux usagers de se déplacer agréablement et en toute sécurité, de faciliter les jeux d'enfants, mais aussi de réduire les nuisances sonores liées à la circulation habituelle.

En fin d'année, la mise en place d'une politique tarifaire de stationnement incitative à un usage partagé de l'espace public a été actée pour être opérationnelle début 2024 avec :

- L'évolution du forfait post stationnement à hauteur de 25€ (au lieu de 17€)
- La suppression des 30 premières minutes de gratuité dans les parkings en ouvrage et la mise en place d'une dégressivité des tarifs en fonction de la durée (stationnement à la journée à 10€ au lieu de 18€) avec en contrepartie la mise en place de 15 minutes de gratuité sur la voirie dans les zones commerçantes pour inciter à la rotation des véhicules, le principe étant d'inciter les usagers à utiliser le stationnement sur voirie pour des stationnements de courte durée et les parkings en ouvrage pour le stationnement de longue durée

Le saviez-vous ?

- 8 bus ont pris la route de l'Ukraine en avril 2023, pour faciliter les transports scolaires des enfants. Cette opération a été rendue possible grâce à la mobilisation de l'Union européenne pour le transport des véhicules, d'Orléans Métropole, propriétaire des véhicules et de Keolis Métropole Orléans, pour leur remise en état technique permettant de prolonger leur durabilité.

Être économe et éviter le gaspillage

Des mesures qui ont aussi un impact favorable sur la biodiversité du territoire.

Plus de produits locaux dans les cantines

La mairie d'Orléans, l'entreprise Sogeres et la Chambre d'agriculture du Loiret ont signé en mars 2023 une convention pour proposer encore plus de produits locaux et de qualité dans les cantines scolaires. Cette convention concerne les repas servis pour les écoles primaires, le restaurant administratif de la collectivité et certaines initiatives du CCAS. Elle englobe les repas servis dans les 16 collèges du territoire, soit près de 17 000 couverts journaliers.

En renforçant l'utilisation de produits locaux, ce partenariat favorise les circuits courts et privilégie les produits de saison. Il permet aussi de rémunérer les agriculteurs au prix le plus juste.

Ainsi la Chambre d'Agriculture du Loiret va accompagner l'entreprise Sogeres, société spécialisée dans la restauration collective, et les agriculteurs à l'obtention de différents labels relevant de [la loi EGALIM](#). Celle-ci impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio.

A l'horizon 2027, la Ville souhaite atteindre 63% de produits durables et de qualité dans les repas servis dans ses services de restauration.

Optimiser l'éclairage public

Orléans a poursuivi en 2023 la mise en œuvre de son plan de modernisation du réseau d'éclairage public engagé depuis plusieurs années pour réduire sa consommation d'énergie et son impact sur l'environnement. Celui-ci vise à déployer la technologie LED, permettant notamment une baisse d'intensité la nuit, ou encore à installer des systèmes de détection.

Par ailleurs, pour faire face à la crise énergétique, la ville d'Orléans a engagé en 2022 un plan de sobriété qui concernant son réseau d'éclairage public, visait à réduire sa consommation électrique. Celui-ci prévoyait notamment la réduction de l'éclairage public (voies, quais, mails, ponts...) pendant la nuit, avec une extinction de minuit à 5h du matin, excepté le long des lignes de tram lorsqu'il circule, dans certaines zones résidentielles et des secteurs très fréquentés du centre-ville. Le programme prévoyait aussi de

renforcer cette extinction de l'éclairage public entre la mi-mai et la fin août, et la réduction du temps des illuminations en fin d'année. Cette mesure concernait également les équipements sportifs, et les bâtiments publics.

En mai 2023, à la suite de nombreux échanges avec les Orléanais, la Ville a apporté des ajustements à ce dispositif pour assurer un éclairage de la tombée de la nuit à minuit.

Chiffres clés du plan de modernisation

- 16 000 points lumineux sur Orléans (hors plan lumière)
- 38% de déploiement des leds, soit 6 080 points environ
- 50 à 60% d'économie d'énergie attendue
- Début des travaux d'amélioration sur le territoire orléanais : 341 335€

Chiffres clés du plan de sobriété

Extinction :

- De minuit à 5h du matin sur une majorité des quartiers de la ville
- À partir de 1h30 sur les voies connexes au Tram
- De 3h à 5h sur les zones jugées sensibles ou à activités nocturnes

Economies réalisées : 30% des consommations énergétiques, 20% d'économie financière

Nota bene : à compter du 1^{er} novembre 2024, l'éclairage est rétabli sur l'ensemble de la nuit sur le secteur intra-mails et les mails.

Rénover durablement les bâtiments publics ou l'exemple de la rénovation globale de l'école Châtelet

Le programme de rénovation de l'école Châtelet est entré en 2023 dans sa phase opérationnelle. Après le choix de la maîtrise d'œuvre en début d'année, les études préalables ont pu être réalisées : diagnostic, avant-projet, projet. Ce chantier d'importance prévoit, outre la rénovation énergétique et structurelle des trois bâtiments, la réfection des espaces extérieurs : cour, parking et terrasse avec leur désimperméabilisation, l'infiltration des eaux pluviales et leur végétalisation. Les travaux permettront notamment d'améliorer l'isolation et la couverture, de revoir l'ensemble des réseaux - électricité, plomberie - mais aussi une remise aux normes en termes de protection contre l'incendie et

d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une remise en conformité concernant la présence de plomb et d'amiante. Des panneaux solaires, installés sur la toiture permettront d'alimenter une pompe à chaleur pour le chauffage. L'objectif souhaité par la collectivité est de répondre aux exigences du décret tertiaire et du référentiel Ville durable. Cela implique une réduction de la consommation énergétique d'au moins 60 % et d'une diminution des gaz à effet de serre d'au moins 50 %. A cela s'ajoutent des objectifs de confort thermique et de température ambiante. La cour sera réaménagée en cour oasis, avec un îlot de fraîcheur et la récupération des eaux de pluie. La terrasse au sud sera végétalisée pour proposer aux enfants de nouvelles activités extérieures. L'ensemble du projet a été élaboré en étroite concertation avec les parents d'élèves et l'équipe éducative.

Chiffres clés

- *Budget total des travaux : 6,3 M€ TTC pour les travaux*
- *Surface totale de la parcelle : 2 000 m²*
- *1 935m² de surface bâtie*
- *1 881m² d'espaces extérieurs renaturés*

Développer l'économie circulaire

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas. Sinon, il y a les 5 "R" : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la Terre (= composter).

Réutiliser au lieu de jeter : le grand succès pour la Fête du tri

Opération caritative, antigaspi et vectrice de dynamisme pour le centre-ville et ses commerces, l'édition 2023 de la Fête du Tri a rencontré un grand succès. En effet, plusieurs tonnes de vêtements, de vaisselle, de chaussures, de maroquinerie et de livres ont été collectées dans la première quinzaine d'octobre et revendues lors d'une grande vente solidaire le 21 octobre. L'association bénéficiaire, A cheval pour une vie meilleure a pour vocation d'aider toutes les personnes à vaincre ou surmonter leur handicap par la pratique de sports équestres quel que soit leur niveau. L'association finance des séances d'équithérapie pour les personnes en situation de handicap et sensibilise les centres d'équitation locaux sur l'importance de former leurs enseignants à la pratique bénéfique de sports équestres par les personnes en situation de handicap.

Chiffres clés

- 80 commerçants et 11 clubs services d'Orléans mobilisés
- 9463 € pour l'association À cheval pour une vie meilleure.
- 470€ ainsi que des denrées alimentaires donnés aux Restos du cœur
- Les objets n'ayant pas trouvé acquéreur repris par Emmaüs, l'association Le Tremplin et le Secours catholique.

Valoriser les biodéchets - expérimenter le tri à la source des déchets alimentaires

Après avoir mené en 2022 une étude préalable en matière de tri à la source des biodéchets, des expérimentations ont été mises en œuvre en 2023 :

- **Territoire 100% compost !**

Début 2023, les habitants de 865 pavillons individuels d'un même circuit de collecte situé sur les communes d'Orléans, Olivet et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin ont été invités à une réunion d'information forum sur le compostage individuel, le 7 février, avec distribution de composteurs individuels aux foyers volontaires. Une remise de composteurs a également été proposée aux foyers de cette zone du 4 au 18 mars, lors d'opérations de porte à porte. Ces actions ont permis d'équiper 72 % des foyers de la zone.

A la suite de ces dotations, des suivis d'utilisation du service de collecte des déchets ménagers résiduels ont montré que 78% des usagers utilisent le service de collecte hebdomadaire à moins de 50% et que le volume de poubelle permettrait de diminuer la fréquence de collecte à une fois par quinzaine.

- **Collecte des déchets alimentaires en point d'apport volontaire**

Une solution pour trier les déchets alimentaires a été proposée aux habitants du quartier Saint-Aignan, Saint-Euverte d'Orléans. En complément du compostage individuel et du compostage partagé de quartier, il a été distribué à l'ensemble des foyers volontaires un kit de tri des biodéchets, comprenant un bioseau et une dotation initiale de 10 sacs kraft. Ce kit leur permet de trier et de déposer leurs déchets alimentaires dans 10 abribacs installés début novembre 2023 sur l'espace public : 5 abribacs en libre accès au nord de la zone et 5 abribacs au sud, équipés d'un dispositif de gestion d'accès, avec remise d'un badge aux usagers concernés.

Après information de l'ensemble des usagers, la distribution des kits a été effectuée lors d'une réunion de quartier, d'opérations de porte à porte, de permanences sur le marché alimentaire du quai du Roi, en pied d'immeuble ou dans les structures associatives de la zone.

Chiffres clés

- 38% des foyers de la zone (778 sur 2038) dotés entre le 14 novembre et le 18 décembre
- 2700 kg de déchets alimentaires collectés en vélocargo dans les abribacs, dès leur mise en service le 14 novembre
- 178 foyers (9 %) de la zone possèdent un composteur individuel ou participent à un site de compostage de quartier.
- 47 % des foyers de la zone disposent d'un bioseau ou ont accès à un composteur.

- **J'adopte un composteur**

La mise à disposition gratuite de composteurs individuels a été intensifiée au deuxième semestre 2023 : distribution sur les végé'tri ou les sites de la direction des Déchets d'Orléans Métropole, organisation de réunions de distribution...

Une collecte qui s'adapte aux changements de pratiques et met en œuvre la transition énergétique

Un nouveau marché de collecte des déchets est entré en vigueur en juin 2023. Il s'est accompagné d'une nouvelle répartition des secteurs collectés en régie ou en prestation, sans modifier les fréquences de collectes : 54 % des sorties sont assurées en régie et 46% par le prestataire.

Cette nouvelle répartition a été l'occasion de réorganiser et d'optimiser les tournées en fonction de l'évolution des quantités de déchets et de l'évolution démographique.

Les 45 650 foyers concernés ont été informés des changements de jours ou créneaux de collecte associés.

Dans son offre, le prestataire du nouveau marché prévoit la collecte avec des véhicules électriques à compter du deuxième semestre 2024. La collecte des rues étroites est déjà assurée par un véhicule électrique de faible gabarit et une partie de la collecte des cartons est assurée en vélo cargo. Une micro-benne a également été mise en service pour la collecte des ruelles dans le centre-ville d'Orléans.

Enfin, une collecte hippomobile a été assurée en décembre 2023 pendant le marché de Noël d'Orléans, afin de communiquer avec les habitants notamment sur le geste de tri.

Chiffres clés

- 190 sorties de camions hebdomadaires
- Composteurs : 1 000 nouvelles familles orléanaises équipées de composteurs en 2023 et 3 nouveaux sites de compostage de quartier
- 3.7 tonnes (les premières) de déchets alimentaires collectées sur le Festival de Loire et dans les 10 abribacs installés depuis novembre 2023 sur l'espace public à Orléans

En bref

- Une formation au compostage a été dispensée aux centres de loisirs. L'objectif était de former des référents de site volontaires, chargés d'assurer ensuite le compostage au sein de leur établissement.

Chiffres clés

- 20 agents formés à la gestion des biodéchets par les maitre-composteurs pour l'utilisation des composteurs sur les centres de loisirs.

2. Une ville jardin

Focus : Le Parc Floral de La Source désormais arrosé par des eaux usées traitées

Optimiser la ressource en eau du Loiret en réutilisant les eaux usées traitées de la station d'épuration d'Orléans-La Source pour arroser le Parc Floral d'Orléans-La Source, c'est chose faite depuis juin 2023. Un travail de longue haleine, qui porte aujourd'hui ses fruits.

Jusque-là, le premier site touristique du Loiret était irrigué via un système de pompage et de filtration de quelque 100.000 m³ par an d'eau prélevée dans le Loiret, rivière dont le débit lors des périodes de sécheresse peut être très faible.

Alors que les épisodes de sécheresse se multiplient et que les niveaux des nappes phréatiques affichent des records très bas, l'idée a germé dès 2015 d'utiliser pour l'arrosage des 35 hectares du Parc, les eaux usées de la station d'épuration voisine, après un traitement spécifique.

Une technique innovante

Ce projet novateur et vertueux permet d'optimiser la gestion de la ressource en eau du territoire. Car l'unité de réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de La Source dispose d'une capacité de 100 m³/h, qui permet d'assurer la totalité de l'arrosage du Parc Floral de La Source. Avant d'être acheminée à nouveau vers le milieu naturel, une partie des eaux usées réceptionnées et épurées est prélevée et traitée par une technique innovante, pour qu'elle soit conforme pour l'arrosage. Elle passe par un filtre à sable, qui enlève les matières organiques, puis est traitée aux ultra-violets, qui éliminent bactéries et virus, puis au chlore, avant d'être stockée dans une cuve de 450 m³. L'eau a alors ce que l'on appelle la qualité "eau de baignade", et peut être acheminée, via une canalisation de 800m construite tout spécialement pour l'occasion, afin d'arroser de façon vertueuse les végétaux du Parc.

Seule une partie des eaux usées est ainsi réutilisée. La majorité du million et demi de m³ d'eau quotidiennement traitée continue de s'écouler en Loire, comme auparavant, mais avec un traitement moins poussé, conformément aux normes mises en place par la Préfecture du Loiret.

Enfin, pour réduire l'empreinte environnementale de la collectivité, le projet a été conçu sur la base d'un ouvrage existant de la STEP. Ce projet, vertueux et novateur a bénéficié d'une couverture médiatique nationale, notamment dans la presse spécialisée. Ces travaux ont été intégralement financés par Orléans Métropole, à hauteur de 1,8 M€ HT.

Développer et préserver la biodiversité

Entretien différencié des espaces verts

Depuis quelques années, les services municipaux ont ajusté leurs interventions pour l'entretien des espaces verts selon l'esprit et l'usage de chacun : parcs du centre-ville, prairies, squares, promenades... C'est une démarche qui contribue à préserver la biodiversité urbaine, en s'adaptant au cycle saisonnier du vivant, faune et flore. Par exemple, en modifiant les hauteurs et la fréquence des tontes pour préserver la microfaune présente au sol, augmenter la photosynthèse de l'herbe et renforcer la résistance de la pelouse à la sécheresse ; en planifiant la taille des arbres et arbustes en dehors des périodes de reproduction ; en laissant s'épanouir au printemps et en été des fleurs qui attirent les insectes pollinisateurs, contribuant ainsi à la fécondation des fleurs, des arbres fruitiers et de certains légumes. Ainsi, les hauteurs de tontes sur les boulevards et les grands espaces sont passées de 4,5 à 7,5 cm, et celles des parcs et jardins de 3 à 4 cm.

Penser biodiversité dans la conception et la gestion des espaces urbains

Deux exemples en 2023 : les cours d'école repensées et la ZAC Fil-Soie

- **Des cours d'école repensées**

Après l'école du Jardin des plantes en 2022, c'est l'école maternelle Louis-Pasteur, située à La Source qui a vu en 2023 le réaménagement de sa cour en cours oasis.

Inspirées des pays scandinaves, les cours oasis ont la particularité de favoriser des îlots de fraîcheur, grâce à un sol qui facilite la circulation de l'eau et la présence de végétaux. Ces aménagements permettent aussi de répondre aux enjeux urbains et sociaux, en proposant des espaces mieux partagés par tous et axés sur le bien-être de l'enfant, avec davantage de végétalisation, des revêtements de sol perméables, des coins calmes... En apaisant les enfants, elles leur permettant de revenir plus concentrés en classe. La requalification a été pensée en étroite collaboration avec les enseignants et les enfants, en amont de la réalisation : ateliers de sensibilisation sur les cours oasis ; diagnostic partagé sur les usages de la cour ; atelier « Ma cour idéale » ; temps dédiés avec les enseignants, ATSEM, parents d'élèves, animateurs...

Les travaux ont notamment permis la création de noues végétalisées ; la végétalisation de la cour (engazonnement, plantation d'arbres, arbustes et vivaces) ; la pose des revêtements de sol (paillage bois...) ; la pose de mobiliers (banquette en entourage d'arbre, structure de jeux, tables de piques niques, banc à insectes...) ; le marquage de jeux (jeux d'adresse au mur, circuit vélo...).

Chiffres clés

- *Coût des travaux de la Cour Oasis Louis Pasteur : 350 000 € (étude et mise en œuvre)*

- **ZAC Fil-Soie : la ville à la campagne**

Porté par la Ville d'Orléans et son aménageur, la Semdo, le projet d'aménagement urbain de la ZAC Fil-Soie, à l'est de la commune, est en cours d'élaboration. Il a fait l'objet, en 2022, d'une concertation avec la population, à travers deux ateliers collaboratifs restitués en fin d'année. Parmi les grandes orientations qui s'en dégagent figure la volonté de laisser une large place à la nature. Comment ? En s'appuyant sur les caractéristiques naturelles et sur le passé agricole et viticole du site, en offrant une grande diversité d'usages et en préservant un « cœur vert », zone sanctuarisée dans le Plan d'urbanisme métropolitain (Plum). L'état d'avancement du projet sera présenté aux habitants lors d'une réunion en septembre 2024.

Lutter contre la chaleur en ville

Développer la végétalisation des espaces publics

- **Un parc urbain à l'esprit naturel**

Inauguré le 8 juillet 2023, le nouveau parc urbain Berthe-Morisot assure la jonction des parcs Anjorant et Peteau, et de la plaine du Sanitas. Situé dans le quartier de la Madeleine, il va devenir le poumon vert du centre-ville. Il est l'aboutissement d'un projet ambitieux, associant espace partagé, nature, culture et animation.

L'objectif de ce nouvel espace est de créer un parc à l'esprit naturel pour protéger le sol en adaptant la palette végétale au changement climatique (pas d'arrosage), de préserver l'espace boisé et classé Nord-Est, de prendre en compte les usages de circulation à l'échelle du territoire, le tout en concertation avec les riverains du quartier.

Cette concertation a été fondamentale dans la réalisation du parc, avec la participation active des écoles du quartier, de la maison de retraite ainsi que du Relai orléanais. Un atelier a permis d'élaborer les panneaux pédagogiques (faune, flore et histoire) qui jalonnent le parc.

Trois ambiances différentes sont proposées aux visiteurs : « familiale » pour le secteur Peteau, « nature et tranquillité » pour le secteur Anjorant et « animation et culture » pour le secteur Sanitas. Une attention particulière a été apportée aux aménagements (passerelle) et aux équipements en place. La rue du Sanitas a été requalifiée en aire partagée piétons-vélos.

Chiffres clés

- 2,5 hectares de verdure
- 250 m réservés aux chiens
- 4 000 m d'espace engazonné
- Plus de 10 000 plantations réalisées
- Plus de 750 mètres d'allées

En parallèle, les allées Pierre Chevalier ont également été inaugurées : ce sont des aménagements permettant la désimperméabilisation de la voirie et destinés à faciliter l'évacuation de l'eau et à participer à la réduction des îlots de chaleur.

- **Inauguration du Jardin Auguste de Saint Hilaire**

Situé dans le centre ancien d'Orléans, le Jardin Auguste de Saint-Hilaire, du nom d'un célèbre botaniste et explorateur natif de Loiret, a été inauguré en juin 2023.

Ce nouvel espace vert, d'une superficie de 900 m², allie formes végétales et architecturées. De nombreuses plantes parsèment le jardin, offrant un parcours olfactif qui ravira les habitants du quartier. Le jardin comprend des équipements nécessaires aux besoins des usagers : des assises, une aire de jeux pour enfants et des toilettes publiques.

- **Développer des espaces verts**

Chaque année, la Ville d'Orléans met en œuvre des aménagements destinés à améliorer la qualité de vie et l'espace public. Ce dernier contribue par exemple à l'aménagement d'espaces verts, de micro-végétalisations. A citer pour 2023 : la transformation du trottoir du Guichet Eugène Delaire en massif végétalisé (Saint-Marceau) (10 838 €), la création du square Jeanne Barret (Saint-Marceau) avec l'aménagement d'espaces végétalisés, la plantation d'arbres, le marquage de jeux (60 000 €) ; la micro-végétalisation de la venelle de la coulée verte, site délaissé en enrobé derrière école Romain Rolland à La Source (42 000€).

- **Végétalisation des cimetières**

Depuis 2021, un programme de végétalisation des cimetières vise un double objectif : contribuer à la biodiversité en accueillant de la faune et de la flore sauvages, mais aussi apporter de la verdure dans des espaces très minéraux. De plus, planter des végétaux résistants qui prennent la place des herbes « anarchiques » permet de limiter les interventions des agents et notamment le désherbage manuel, seule alternative aux désherbants chimiques que la Ville n'utilise plus.

En 2023 la poursuite des travaux de végétalisation du Grand Cimetière a concerné notamment la reprise du giratoire au pied du monument par des plantations -arbre, arbustes, plantes vivaces et bulbes- et la reprise de l'ensemble des voiries par un enrobé poreux permettant de gérer les eaux pluviales en direct. A l'automne, 20 arbres ont été plantés.

Optimiser la gestion de la ressource en eau

Une nouvelle gestion des eaux pluviales

La réalisation du schéma directeur assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire d'Orléans Métropole a été l'occasion d'élaborer le zonage de gestion des eaux pluviales urbaines. Ce dernier traduit la stratégie retenue par la collectivité en règles et recommandations, afin d'assurer la maîtrise des ruissellements, de lutter contre les inondations et de protéger les milieux aquatiques. En s'orientant vers une gestion des eaux pluviales à la source (zéro rejet dans le réseau public), la collectivité souhaite développer les alternatives au « tout tuyau ». Tout projet doit proposer une gestion « sur place » des eaux pluviales, qui doivent être valorisées au plus près de leur point de chute.

Pour favoriser le changement de pratiques de la part des professionnels de la construction et de l'aménagement, des sessions de formations et de sensibilisation ont été organisées, avec mise à disposition d'une boîte à outils. Celle-ci est constituée d'une plaquette d'aide à la conception pour les maisons individuelles, un cahier des prescriptions techniques ainsi qu'une feuille de calcul d'aide au dimensionnement.

Chiffres clés

- *Près de 150 architectes, maître d'œuvre et d'ouvrages, bailleurs... ont participé aux quatre sessions de formation organisées par Orléans Métropole.*

S'impliquer dans des projets internationaux

30 ans de coopération avec Parakou

Depuis 1993, Orléans est liée à Parakou (Bénin) dans le cadre d'un jumelage. La collaboration entre les deux villes se concrétise par une convention de coopération décentralisée, renouvelée tous les trois ans, qui vise à accompagner la ville béninoise dans différents projets de développement durable concernant la gestion des déchets, la préservation des espaces verts ou encore l'accès à l'eau potable.

Parmi les actions menées en 2023, plusieurs campagnes de salubrité ont été conduites afin d'assainir l'espace public sur les principaux axes de deux arrondissements de la ville ainsi que sur l'une de ses décharges finales. L'action réalisée en lien avec les ONG, les femmes balayeuses, a consisté en des travaux de désherbage, de balayage des voies et d'aménagement d'une aire de dépôt des déchets ménagers. Trois dépotoirs sauvages ont également été détruits et le comité d'hygiène et d'assainissement communal, organe de concertation des acteurs de la filière a été relancé. Plus d'une centaine de personnes se sont mobilisées pour réaliser cette campagne de salubrité.

Dans le domaine de la préservation des espaces verts, les deux forêts communales, initiées dans le cadre du partenariat Orléans-Parakou ont fait l'objet en 2023 d'extension en lien avec les populations qui ont constitué un comité d'entretien des forêts. La Journée de l'arbre organisée le 1^{er} juin a été l'occasion pour les populations riveraines de la forêt de Baka de mettre en terre 1 500 plants. Des écoles ont également bénéficié de sensibilisations avec la mise en terre et l'entretien d'arbres fruitiers dans les cours, permettant à la fois de nourrir les élèves et de rafraîchir ces espaces.

Chiffres clés

- 4 500 plants installés
- 9 écoles

Enfin, dans le cadre du programme eau et assainissement, cinq forages à pompe manuelle ont été transformés en poste d'eau autonome, avec définition d'un périmètre de protection autour des ouvrages et mise en place d'un logiciel de gestion et de suivi des ouvrages. A noter également la construction de latrines dans les écoles, l'organisation d'une formation à destination des acteurs de

l'eau potable ainsi que des actions de sensibilisation dans les écoles sur les bonnes pratiques d'hygiène et une sensibilisation des populations sur l'utilisation et la protection des infrastructures d'eau potable.

Chiffres clés

- 6 écoles

Préserver les milieux naturels

En complément de son action auprès de ses villes jumelles, Orléans soutient des projets en faveur de la préservation des espèces et des milieux naturels au niveau international. Ainsi, en 2022, deux conventions inédites ont été signées par la Ville avec des associations locales, porteuses de projets reconnus dans la protection de la nature au niveau international : la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'association Beauval nature.

Avec la LPO, Orléans accompagne le projet « Agir Sénégal », destiné à accompagner les habitants, et plus spécialement les femmes, dans la prise en compte des enjeux de protection de la biodiversité locale, en améliorant la gestion de trois réserves communautaires et d'une forêt classée, Kousmar, principal site du faucon crécerelle.

Quant à Beauval nature, le partenariat concerne le projet « Help Congo », qui contribue à la préservation du parc national de Conkouati-Douli et à la sensibilisation de la population et des enfants, notamment, à la protection des chimpanzés. La première phase du projet d'écodéveloppement est prévue pour une durée de 3 ans, autour d'objectifs multiples : favoriser la conservation de la biodiversité, améliorer les conditions socio-économiques des populations locales, et favoriser le développement de l'écotourisme. En 2023, la Mairie d'Orléans a été très impliquée dans le projet « Plages Propres et Protégées » mené par l'association Help Congo avec les communautés locales dans le but de nettoyer, trier, recycler et valoriser les déchets en plastique des plages du parc de Conkouati-Douli.

3. Une ville organisée face aux risques

Focus : Les cavités du Faubourg St Vincent comblées

Décembre 2023 : la finalisation en des travaux de comblement des zones souterraines à risque dans le secteur Saint-Vincent a permis de clore un chantier d'importance qui a mobilisé de nombreux services, experts et agents d'Orléans et de la Métropole.

C'est en mars 2019 que la procédure a débuté, à la suite de l'apparition d'un fontis, dans le jardin d'une propriétaire habitant au 105 rue du Faubourg Saint-Vincent, permettant la redécouverte d'une partie oubliée de la carrière.

Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a été mandaté pour réaliser un relevé topographique par Scan 3D, qui a permis la mise à jour d'une ancienne carrière, aux volumes très conséquents. Devant le risque d'évolution du fontis, la ville d'Orléans a diligenté à ses frais une étude géotechnique qui a confirmé la situation d'urgence, conditionnant ainsi des premiers travaux de comblement réalisés en octobre 2019 pour un montant de 100 K€ pris en charge par la Ville.

D'importantes études historiques, géophysiques et géotechniques ont ensuite été menées par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et le BRGM entre 2019 et 2022 pour définir l'extension de la carrière et connaître son état de conservation. Trois carrières souterraines d'ampleur ont été identifiées, avec 13% des chambres classées en aléa mouvement de terrain « fontis » de niveau très fort.

En 2022 et 2023, la Ville a accompagné les propriétaires dans la mise en œuvre du chantier de comblement des zones à risque :

- Dépôt des dossiers de demande de fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) pour le compte de tous les propriétaires
- Réunion avec les propriétaires pour valider l'engagement de travaux communs
- Signature de conventions de mandat avec les propriétaires concernés, puis transfert à la Métropole, désignée par ces conventions comme maître d'ouvrage délégué pour le compte des propriétaires.

Les travaux ont été réalisés entre août et décembre 2023.

De multiples fonctions

Ces carrières souterraines ont, comme dans beaucoup de villes, été creusées entre le 10^{ème} et le début 20^{ème} siècle afin d'extraire la pierre pour la construction des bâtiments. Beaucoup d'entre elles ont ensuite été mises à profit pour d'autres usages : culture de salades de cave en raison des conditions idéales (obscurité, température et humidité constantes), protection des habitants pendant la Seconde Guerre Mondiale des bombardements... Au fil du temps, beaucoup ont été laissées à l'abandon et le risque d'effondrement a été accentué par la présence de racines et les infiltrations d'eau.

Mieux connaître les risques pour notre santé

Mieux connaître la qualité de l'air

Une expérimentation a été lancée sur le territoire d'Orléans avec l'installation d'un réseau de capteurs environnementaux connectés et la mise à disposition sur le portail Opendata et sur une application mobile des données recueillies sur les ondes et les pollens. Les capteurs de pollens permettent aux personnes allergiques de savoir au quotidien grâce à l'application mobile gratuite Live Pollen la quantité et la typologie des pollens à proximité pour s'en prémunir. Par ailleurs, les capteurs thermiques et de qualité de l'air, installés dans des cours d'école (Gutenberg, Jardin des plantes, Kergomard et Louis Pasteur), permettent d'évaluer l'apport réel des aménagements et de la végétalisation des cours d'école « oasis ».

Chiffres clés

- 12 capteurs environnementaux connectés dont 4 capteurs d'exposition aux ondes, 4 capteurs de prévention pollinique et 4 capteurs de température et de qualité de l'air
- 1 application LIVE POLLEN pour le public et en particulier pour les personnes allergiques

Agir en faveur du bien-être en ville (risques mental et social)

- **L'inclusion par le sport, Orléans sacrée « Ville » sportive Handisport**

En avril 2023, Orléans a reçu le trophée « Ville » de la part de la Fédération française Handisport. Cette distinction salue l'action mise en œuvre par la ville pour promouvoir le handisport, notamment avec l'accueil de 3 championnats de France Handisport en 2022 : Futsal, Boccia et Basket Fauteuil U21 masculin et U25 féminine. De tels événements ont permis de démontrer la capacité d'accueil d'Orléans sur ce type de public, ainsi que la mobilisation des acteurs locaux comme les clubs et le [comité départemental](#) et [régional Handisport](#).

En 2023, la Ville a poursuivi son engagement sur le handisport avec :

- L'accueil du championnat de France de boccia en février
- Une action régionale organisée par l'APF, Handylimpiade, avec l'appui du Comité départemental Handisport du Loiret et d'étudiants de STAPS (cf p 76 dans ce fichier).
- La Semaine olympique et paralympique sur le thème de l'inclusion
- Le championnat de France de futsal jeunes, l'Open international de paratennis, la manifestation « Changeons de Regard », organisée par le club de tennis de table de St Marceau, destinée à sensibiliser le public sur le handicap.

Chiffres clés

- *Championnat de France de boccia : 218 joueurs et encadrants ; 22 membres du staff technique FFH ; 40 bénévoles ; 8 salariés et 3 élus handisport ; près de 100 spectateurs*

- **Un nouveau dispositif "Sport - Santé Orléans"**

Mis en œuvre par la Ville d'Orléans, en collaboration avec le CHU d'Orléans et la Maison de santé pluridisciplinaire Saint-Marceau, ce dispositif vise à encourager la pratique d'un sport adapté pour des personnes souffrant de maladie chronique, respiratoire ou présentant des facteurs de risque cardiovasculaire. Il doit permettre de dynamiser la prescription médicale et de lever les freins à la pratique du sport chez les patients les plus modestes. Il s'agit d'un programme permettant la prise en charge globale de patient : de la prescription à l'évaluation, en passant par le suivi. Les patients bénéficient ainsi d'une offre d'activités physiques adaptées et diversifiées, le tout encadré par les éducateurs sportifs municipaux, formés au sport/santé.

Dans un premier temps, le dispositif a été expérimenté, en lien avec la MSP Saint-Marceau, volontaire pour cette phase.

Orléans a été labellisée "Maisons Sport - Santé", en mars 2023, ce qui lui permet d'apposer ce label national sur les actions mises en place dans le cadre du sport et de la santé. Une reconnaissance ministérielle qui vient renforcer la place de telles actions portées par la municipalité.

En bref

- Tous ô sport ! : Tout au long du mois de juin 2023, les clubs sportifs locaux ont proposé des initiations à la pratique d'activités physiques dans les parcs et jardins orléanais : renforcement musculaire au parc Pasteur ; Tai-chi-chuan/qi gong au Jardin des plantes ; Taiso au parc du Moins-Roux ; gymnastique, au parc de la Fontaine-de-l'Étuvée.

S'adapter aux risques climatiques

Mieux comprendre les risques pour mieux prévenir

- **Un îlot démonstrateur au Jardin du Val Ouest**

Située en zone inondable, la ZAC Jardin du Val Ouest vise à la fois le respect de l'environnement et la résilience face au risque d'inondation. Ce projet urbain prévoit la construction, à l'horizon 2027, d'environ 450 nouveaux logements. Une réunion publique organisée en juillet 2022 a permis de présenter les grandes orientations aux riverains. Après plusieurs années d'études et de concertation entre la Ville, les habitants du quartier, la Semdo, l'architecte Éric-Daniel Lacombe, spécialiste de la résilience, et le cabinet ID'up, architecte en chef de la ZAC, ce projet se concrétise avec le dépôt, à l'automne, du permis de construire d'un « îlot démonstrateur » de 31 logements « tests » adaptés au risque inondation. Il s'inscrit dans une démarche itérative d'évaluation afin d'en tirer des enseignements. L'objectif est de poursuivre ce qui fonctionne et d'identifier les points à améliorer. Dans cette logique, un modèle d'habitation a été pensé pour minimiser les impacts d'une crue, en permettant l'évacuation de l'eau (orientation des bâtiments, noues, maximisation de la pleine terre...), en réduisant les dégâts causés par la crue (positionnement des pièces de vie et du matériel électrique). Par ailleurs, un nouveau maillage de voirie a été imaginé pour faciliter la mobilité douce. Il laisse une place importante à la végétalisation, pour favoriser les îlots de fraîcheur, et prévoit des noues végétalisées permettant l'infiltration de l'eau dans le sol.

Les premiers travaux de création de voirie permettant de desservir l'îlot démonstrateur ont commencé en 2024.

S'organiser pour une gestion efficace des risques : être prêt !

- **Orléans récompensée pour sa politique de gestion des risques**

La ville d'Orléans a obtenu pour la troisième année consécutive le Label 3 étoiles Résilience France Collectivité. Une distinction qui vient récompenser une politique volontariste en matière de gestion des risques majeurs sur le territoire, articulée autour de trois principaux objectifs :

- Développer la culture sur les risques majeurs
- Se préparer à la survenance d'une catastrophe
- Développer la résilience collective face aux catastrophes

Pour ce faire, Orléans a développé différents moyens pour sensibiliser sa population de la manière la plus efficace possible :

- [Le document d'information communal sur les risques majeurs \(DICRIM\)](#) explique aux Orléanais les mesures de prévention à prendre et les secours mis en place en cas d'urgence
- [La Réserve communale de sécurité civile](#), vise à aider la population, les agents municipaux et les services de secours en cas d'événements exceptionnels
- Pour informer et accompagner les habitants en cas d'événement exceptionnel, la ville d'Orléans s'est dotée d'[un outil d'alerte](#).

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue, la ville candidate en 2024 au label d'excellence 4 étoiles.

- **La réserve communale pour venir en aide en cas de crise**

Créée en 2017, à la suite des inondations qu'a connues le territoire en juin 2016, la réserve communale de sécurité civile est constituée de citoyens volontaires qui viennent en renfort des agents municipaux et des services de sécurité, en cas d'urgence ou de catastrophe naturelle.

Ils ont pour principale mission d'accueillir les sinistrés dans les centres d'hébergement, de les soutenir et de les assister dans les formalités administratives. Ils interviennent aussi en appui des services de secours, aident à la logistique, participent au ravitaillement... Ils participent régulièrement à des formations ou entraînements (gestes de premiers secours, utilisation de radios...), rencontres de partenaires ou temps conviviaux. En cas de crise, ils sont mobilisables une quinzaine de jours par an maximum.

En 2023, la réserve communale a suivi un parcours commenté des digues de Loire et a été partie prenante de l'accueil des populations évacuées lors de la démolition de la T17 en octobre.

Démolition des bâtiments rue de Bourgogne

Afin de permettre aux maîtres d'ouvrage privés de lancer l'opération de démolition des bâtiments sinistrés des 19 et 21 rue de Bourgogne, des travaux de confortement de la voirie ont été demandés pour permettre à une grue de fort tonnage de se positionner dans la rue. Une étude géophysique et géotechnique lancée au préalable en 2022 a permis d'identifier les zones de faible portance nécessitant un comblement par injection solide avec un maillage serré sur la zone d'accès avant l'installation de la grue.

Un marché public a permis de désigner une entreprise spécialisée qui a pu mener ces travaux de février à avril 2023. Ces travaux, initialement prévus sur toute la zone sinistrée, n'ont pu aboutir complètement en raison d'un sur-sinistre apparu en fin 2022 : une fuite d'environ 300 m³ au 19 rue de Bourgogne, qui a remis en cause tout le processus initial de démolition et déstabilisé le bâtiment situé au 17 rue de Bourgogne.

2023 a également vu la désignation d'une nouvelle équipe et la mise en place d'un protocole d'accord pour inclure le bâtiment situé au 17 rue de Bourgogne dans les immeubles à démolir. Ces démarches ont abouti en 2024 et les bâtiments situés aux 17, 19 et 21 de la rue de Bourgogne ont été démolis en juillet 2024.

4. Une ville citoyenne et responsable

Focus : Le CHR devient CHU

C'est le 12 octobre 2023 que le Centre hospitalier régional d'Orléans est devenu officiellement Centre hospitalo-universitaire ! La convention statuant l'évolution du CHR d'Orléans en CHU a été signée par Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de France et Mme la Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé.

Avancée historique pour Orléans, sa métropole, et au-delà pour le département et la région, cette signature marque l'aboutissement de plus de 20 ans de travail et d'actions volontaristes de la part des élus. En effet, face à la désertification médicale dont souffre le territoire et à la difficulté de nombreux citoyens d'accéder aux soins, les élus se sont mobilisés pour favoriser l'installation de médecins localement, grâce à l'évolution du centre hospitalier régional d'Orléans La Source et à la mise en place d'une faculté de médecine.

Une nouvelle dynamique à La Source

La désignation d'un CHU représente un véritable amplificateur d'enseignement, de formation, de recherche, de recrutement en matière d'offre de soin et bénéficiera à l'ensemble du territoire et de sa population. Il en est de même avec la future faculté de médecine, qui permettra, à terme, de former 200 à 250 médecins chaque année. Celui-ci s'intégrera au campus de l'Université d'Orléans, situé à proximité du NHO. En attendant la fin de sa conception en 2025, un "campus santé" a été créé et a accueilli sa première promotion dès septembre 2022.

La construction du nouvel hôpital d'Orléans, ouvert en 2015, a constitué la première pierre de cette évolution : un chantier considérable d'un coût avoisinant les 700 millions d'euros.

La proximité géographique entre le Nouvel hôpital d'Orléans et le campus universitaire facilite le lien entre les missions de soin, de recherche et d'enseignement. Cela représente une formidable opportunité pour l'hôpital et l'université et un nouveau souffle pour les équipes soignantes et la recherche, à travers :

- L'attractivité des médecins spécialistes et soignants,
- Le développement des soins d'expertise et d'activités hyperspécialisées,
- L'intensification de la recherche médicale et scientifique avec les universités d'Orléans et Tours et les activités commerciales et industrielles induites.

Cette transformation concrétise les efforts consentis de longue date par la Ville d'Orléans en matière d'offres de soins et d'informations autour de la santé, avec une politique très active pour développer l'offre de soins de proximité et la prévention.

Favoriser la participation citoyenne

Associer les habitants et leur rendre compte

- **A la rencontre des Orléanais**

Depuis 2022 à l'automne, les six quartiers de la ville organisent leur forum. Ouverts à tous, les forums de quartiers réunissent les élus et services de la ville et offrent aux habitants l'opportunité de s'informer sur les projets en cours ou à venir, mais aussi de s'exprimer sur différents sujets proposés : vie de quartier, projets d'aménagement, environnement et transition énergétique, réemploi et valorisation des déchets...

Chiffres clés

- *Près de 1 375 participants aux forums de quartiers 2023*

Participation Forums de Quartiers 2023	
Nord	105 participants
La Source	187 participants
Centre-Ville	472 participants
Saint-Marceau	241 participants
Ouest	188 participants
Est	181 participants

Orléans Proximité

Mis en place en 2021, Orléans Proximité s'attache à impliquer les Orléanais dans la vie de leur ville. Dans chaque quartier, des Comités de pilotage (CoPil) Orléans Proximité rassemblent des citoyens pour échanger sur l'actualité du quartier ou de la ville ; cibler les problématiques du quartier ; encadrer le suivi des projets du quartier ou des ateliers.

En effet, des ateliers ont été mis en place autour de l'animation du quartier, de la mémoire... par exemples, « La Bascule fait son Montmartre » à Saint-Marceau, « Noël à Saint-Marceau », « Les jardins de demain » au Centre-Ville ou encore les ateliers Plaques de Rues à l'Ouest. Ces ateliers sont ouverts à tous les citoyens de la ville d'Orléans.

Les membres du Copil ou d'un atelier de quartier peuvent aussi participer aux commissions municipales : un membre est invité chaque mois à une commission municipale. Enfin, des projets inter-

quartiers contribuent à fédérer les Orléanais volontaires autour de projets d'intérêt général, comme la réalisation d'une charte de bonne de conduite des mobilités douces : rappel des règles de bonne conduite, à vélo, à pied, et en trottinette dans deux livrets, à destination des enfants et pour les adultes.

Par ailleurs, des ateliers de concertation et des réunions publiques sont organisés dans les quartiers de l'Argonne et de La Source à propos de projets d'espaces publics s'inscrivant dans le second volet des programmes de rénovation urbaine. Une « maison du projet » est ouverte dans chacun de ces quartiers pour ceux qui souhaitent s'informer sur le programme, apporter leurs suggestions ou bien s'inscrire dans une démarche participative et de concertation. Une permanence est également organisée chaque mois sur le marché alimentaire de ces deux quartiers.

Chiffres clés

- *68 membres des Copils Orléans Proximité*
- *58 réunions publiques organisées en 2023.*

Des aides publiques à la transition écologique

La Ville d'Orléans a bénéficié d'aides publiques, accordées par l'Europe (FEDER 2014 2020 via REACT UE, l'Etat (via la DSIL) et le département du Loiret (volet 3) pour contribuer au financement de projets liés à la transition écologique :

- Achat d'ordinateurs portables pour faciliter le télétravail (FEdeR 2014-2020 - REACT UE, 430 499,19 €) ;
- Aménagement PC de crise (Etat : DSIL 2023, 65700.00€) ;
- Gymnase Gaston Couté - Rénovation thermique des façades (Est/Sud/Ouest) et réfection de la couverture du gymnase (DSIL 2023 Etat : DSIL 2023, 65 700,00 € / 30 000,00 €) ;
- Réfection du complexe d'étanchéité et d'isolation des écoles maternelles RG Cadou et écoles élémentaires L. Pasteur et A. Lavoisier (DSIL 2023, 65 000,00 €) ;
- Bâtiment CCAS : reprise de la couverture en zinc (DSIL 2023, 132 000,00 €) ;
- Mairie de proximité Blossières : Travaux d'installation des locaux (Département du Loiret - Volet 3 2023, 167 590,00 €) ;
- Ecole du Châtelet : travaux de réfection de la toiture (Département du Loiret - Volet 3 2023, 132 000,00 €) ;
- Théâtre Gérard Philippe : travaux d'étanchéité de de couverture Département du Loiret - Volet 3 2023, 46 400,00 €).

Chiffres clés

- 1 069 189,19 € d'aides accordées à Orléans en 2023

Un budget participatif dédié à transition écologique : l'une des clés pour agir

Engagé en 2027, le budget participatif implique les citoyens à double titre : ils peuvent proposer un projet pour améliorer leur cadre de vie et ils peuvent voter pour les projets les plus intéressants. La Ville prévoit un budget de 600 000 € sur deux ans et se charge de la mise en œuvre des projets qui ont recueilli le plus de votes. Pour l'édition 2023/2024, une thématique a été choisie, celle de la transition écologique et énergétique, avec des projets en lien direct avec cette thématique et/ou avec des matériaux durables. 40 propositions ont été déposées et 14 projets mis au vote.

Les 10 projets lauréats :

- Nouvelles floraisons rue de Patay, pour attirer insectes et oiseaux
- Aire de fitness encadrée favorisant l'inclusion
- Voie Verte
- Mise en valeur du patrimoine géologique d'Orléans en rive gauche de Loire
- Oiseaux d'Orléans
- Initier les élèves à la pratique du vélo et à la sécurité routière
- Pumptrack
- Installons des panneaux de basket pour les petits
- Musée à ciel ouvert « street art »
- Abris à vélo pour gymnase, dojo, et salle d'armes des Murlins

Chiffres clés

- 891 votes
- 40 propositions
- 10 projets lauréats

« Participons ! »

Le site « Participons ! » a pour vocation de faciliter les échanges entre Orléanais et services de la Ville. Les habitants sont par exemple sollicités pour donner leur avis sur un projet, pour voter pour les projets du budget participatif ou encore pour poser des questions au conseil municipal.

En 2023, quatre questionnaires ont été diffusés sur le site : « Extension du stationnement payant sur voirie » ; « Projet d'embellissement du secteur Bourgogne / Saint-Aignan » ; « Requalification des rues Robert de Courtenay, Saint-Pierre Lentin, de la place du Cardinal Touchet et du jardin de l'Évêché ». De même, les Orléanais ont également pu s'exprimer sur le projet participatif : « Jardins éphémères 2023 » ainsi que sur les propositions du budget participatif 2023/2024.

Chiffres clés

- *58 questions posées au conseil municipal en 2023*

Orléans Ville propre

Cinq quartiers d'Orléans ont participé en 2023 à l'opération Orléans Ville propre, destinée à améliorer le cadre de vie des habitants et à les sensibiliser aux déchets. Ces événements se sont déroulés dans le cadre des ateliers Orléans Proximité.

Bilan Orléans Ville Propre : Tableau des pesées		
Quartier	Nombre de participants	Poids des déchets récoltés
Ouest	40 participants	38kg de ramassés dont 2kg de mégots
Nord	22 participants	11,4kg dont 4,2 kg recyclable - 1,4 kg non recyclable – 4,3 kg tout venant - 1,5 L mégots
Centre-Ville	20 participants	5,06 kg dont 1,38 kg de mégots
La source	118 personnes	339,16kg
St Marceau	20 participants	16,900 kilos + 12 bouteilles de mégots de cigarettes

Chiffres clés

- 420 kg de déchets ramassés par les habitants

Redécouvrir la nature

À l'occasion de la cinquième édition des 24h de la biodiversité du 2 au 4 juin, la ville d'Orléans a proposé, au MOBE et au Jardin des plantes, un large programme d'animations autour de la thématique « levez les yeux, regardez comme c'est beau ».

Cet événement ludique et pédagogique organisé par la Métropole vise à sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de la biodiversité : mieux la connaître pour mieux la protéger.

Parmi les animations proposées par Orléans, la conférence de Christophe André « Protéger et savourer la nature : une bonne idée pour notre santé » à CO'Met a rassemblé près de 520 personnes. Les animations du Jardin des Plantes ont touché de très nombreux visiteurs. Au programme, création artistique collaborative, ateliers sensoriels et scientifiques, exposition photos et même sculpture sur bois pour « transformer » le tronc du Tulipier centenaire du jardin.

Chiffres clés

- 15 partenaires et intervenants mobilisés

Intégrer la transition dès le plus jeune âge

Dans les crèches, Ecolo-crèche : retour sur la première année

Orléans s'est engagée dans la démarche écolo-crèche, qui a mobilisé huit structures en 2023.

Ce projet vise à fédérer les équipes, qui imaginent et mettent en œuvre des actions concrètes sur le terrain en faveur de l'environnement, avec le soutien et la participation des familles.

Trois thématiques principales ont été retenues :

- Le jardin et le respect de la biodiversité
- Les activités et les jeux
- L'hygiène et l'entretien.

Les équipes ont bénéficié d'une formation sur cette thématique, avec 51 départs en formation au cours de l'année.

Plusieurs actions ont été menées :

- Tri et compostage des déchets
- Réduction des consommables jetables (essuie-mains, surchaussures...)
- Changement de la vaisselle plastique pour le l'inox et du verre
- Réduction des emballages superflus dans l'alimentation
- Achat de nettoyeurs vapeur
- Recyclage des jeux et jouets, attention portée aux matériaux
- Activités nature : jardinage, sorties dans les parcs, observation de la biodiversité, visites de fermes pédagogiques
- Invitation des parents à contribuer aux différents projets en fournissant des graines, des objets de récupération
- Sensibilisation à la santé environnementale

A l'école, de multiples actions éducatives en faveur de la transition écologique

C'est tout un programme d'animations pédagogiques et d'ateliers qui est proposé aux écoles publiques et privées d'Orléans, de la grande section au CM2, et mis en place en partenariat avec l'Éducation nationale du Loiret.

Les animations portent à la fois sur la prise de conscience des conséquences de nos modes de consommation et sur l'importance de préserver la biodiversité. L'objectif est d'aider les jeunes citoyens à réfléchir, à comprendre la transition écologique et à y participer, en maîtrisant mieux les effets des activités humaines sur l'environnement.

Le parcours pédagogique proposé comprend des ateliers, des visites et des supports pédagogiques adaptés à chaque niveau scolaire. Parmi les thématiques abordées figurent le cycle d'un vêtement, le cycle d'un téléphone portable, la marche vers les équipements sportifs, savoir rouler à vélo...

Un programme qui contribue à accompagner les écoles vers le label E3D (École en démarche globale de développement durable), qui associe l'ensemble de la communauté éducative dans une dynamique collective induite par le projet d'école.

Chiffres clés

- *Consom'Acteur et Biodiversité : 600 élèves de la GS au CM2*
- *14 écoles labellisées E3D*
- *Bien manger au restaurant scolaire, du producteur à l'assiette : 330 élèves en CM1 et CM2*
- *J'apprends au potager : 255 élèves de CP ou CE1*

Marche à pied vers les équipements sportifs :

- *Cycle 1 : jusqu'à 1 km (PS-MS-GS)*
- *Cycle 2 : jusqu'à 1.3 km (CP-CE1-CE2)*
- *Cycle 3 : jusqu'à 1.8 km (CM1-CM2)*
- *Soit 300 000 km soit 8.2t de CO2 économisées*

Pour les familles, rendez-vous au MOBE

Musée dédié au patrimoine naturel et à la culture scientifique, le Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE) est à la fois un centre de conservation du patrimoine naturel et un espace qui invite les visiteurs à se pencher sur le monde qui les entoure, à comprendre de grands enjeux scientifiques, à porter un autre regard sur les sciences. Outre ses collections et expositions, le MOBE met en œuvre tout un programme d'animations destinées à éveiller et sensibiliser le grand public et les familles aux enjeux de la biodiversité. Ateliers jeune public ou adultes, balades en ville à la découverte du patrimoine urbain, animations Cyclo'sciences dans les parcs et jardins, fresques du climat, visites guidées du MOBE sont autant de rendez-vous où l'on éveille sa curiosité, son esprit d'observation, où l'on se questionne...

Parmi les faits marquants de l'année 2023, le MOBE a accueilli pour la première fois le village de la fête de la science qui se réunit habituellement sur les campus universitaires et de recherche de la Source. En novembre, le MOBE a proposé une nouvelle exposition temporaire, 315 000, pour aller à la découverte du monde des insectes et mieux comprendre leur rôle majeur dans la biodiversité : une exposition, ludique et colorée, qui s'adressait aussi bien aux petits qu'aux grands.

Intégrer les enjeux de la transition dans les événements publics de la collectivité

Développer l'éco responsabilité des événements

C'est dans l'objectif de limiter l'impact sur l'environnement des événements qu'elle organise que la Ville a intégré des clauses environnementales dans les cahiers des charges de ces événements. Elle a également constitué une charte des événements éco responsables qu'elle demande aux exposants de respecter.

- **Le Festival de Loire, éco-responsable**

Nombreuses sont les actions mises en œuvre en faveur de l'éco-responsabilité lors du Festival de Loire 2023. Car de tels événements, organisés pour célébrer le patrimoine naturel ligérien, se doivent de montrer l'exemple et d'être source d'initiative et de sensibilisation du public.

Pendant l'événement, un stand dédié à la transition écologique et énergétique a permis à 12 acteurs du territoire de présenter leurs actions éco responsables.

Parmi les animations, la Captain Race a remplacé la Duck Race, en échangeant les canards en plastique par des bateaux 100% vertueux, fabriqués en bois, par un ESAT : 15 000 bateaux ont été construits. Par ailleurs, une animation musicale éco responsable proposée par Tri cycle air a déambulé dans les rues. Quant aux Jardins éphémères, parmi les 7 jardins présents en centre-ville sur la thématique « Végétaliser avec sobriété », un jardin a été au cœur du festival de Loire, quai du roi : « Cueilleurs de brumes, plus une goutte à perdre ».

L'espace pédagogique « la place des curieux » a proposé des ateliers pédagogiques, ludiques et scientifiques, coordonnés par le MOBE avec une douzaine d'acteurs engagés dans la préservation du patrimoine naturel, la sensibilisation aux problématiques environnementales et la biodiversité. 6800 enfants issus des établissements scolaires et des centres de loisirs orléanais et de la métropole ont participé aux 3 espaces ateliers et animations. Sans oublier les balades en bateaux pour les enfants, les films projetés au cinéma Pathé et les visites organisées par le service ville d'art et d'histoire.

Pour ce qui concerne l'accessibilité au Festival, l'édition 2023 peut être qualifiée d'exemplaire pour les personnes en situation de handicap : elles ont pu profiter en toute sécurité de l'événement grâce à la mobilisation des services de la Ville, avec notamment la mise en place d'une plateforme surélevée et

d'un monte-charge pour fauteuils roulants. Un repérage sur site a été organisé à l'ouverture du Festival avec l'Association des paralysés de France. Plusieurs autres actions sont à souligner : les temps forts officiels ont été signés en langue des signes ; la signalétique a été renforcée pour favoriser l'accès et la circulation des publics à mobilité réduite. Dans le cadre de la Charte des événements durables, il était demandé aux exposants, pour la première fois, de disposer d'un comptoir avec une partie abaissée et d'apposer une signalétique à bonne hauteur.

En complément des éditions précédentes, une seconde promenade sur la Loire a été offerte à une soixantaine d'enfants. L'association Trisomie 21 a entonné un chant de mariniers avec « les copains de sabord » et un flash mob a été organisé sur la scène Centrale dans une ambiance festive.

Chiffres clés

- 400 visiteurs sur le stand avec une nette affluence sur les soirs de feux d'artifice

Pour faciliter l'accès au Festival et favoriser les mobilités douces, des parkings vélos complémentaires ont été placés aux entrées de site et au parking de la charpenterie. Pour ce qui concerne les transports en commun, les services ont été étendus et des tarifs préférentiels proposés. Enfin, deux vélos taxi assuraient le trajet entre la médiathèque et la rue des halles.

Dans le domaine des déchets, de nouvelles dispositions ont été prises cette année par Orléans Métropole afin de faciliter le tri, tant par les exposants que les festivaliers. Six espaces ont en effet été installés, où les usagers étaient guidés par des agents spécialisés dans la réduction et la valorisation des déchets. Des poubelles double flux ont également été déposées, de même qu'une vingtaine de « cendriers de sondage », installations ludiques permettant de réduire considérablement le nombre de mégots jetés au sol via un système de petites questions simples et décalées, en partenariat avec la JCI (jeune chambre économique d'Orléans).

Le tri des biodéchets a également été mis en place sur l'espace de restauration des organisateurs ainsi à proximité des points de restauration du public. Les huiles usées ont été récupérées. Enfin, les gobelets étaient consignés à 2€ (et non 1 €), le public incité à apporter son propre gobelet et les gobelets des éditions précédentes ont été recyclés : aussi, trois fois moins de gobelets aux couleurs du Festival ont été achetés.

Chiffres clés

- 860 kg de biodéchets collectés en vélo cargo sur la durée du Festival et valorisés par compostage

- **Les Festivités des 13 et 14 juillet, éco-responsables**

Temps fort annuel incontournable, les festivités du 13 et 14 juillet font également l'objet d'actions écoresponsables. Ainsi, le feu d'artifice contient des pièces pyrotechniques totalement fabriquées en carton et en papier et les bouchons en plastiques de certaines bombes sont retirées avant le feu pour éviter leur projection, puis recyclées. L'utilisation d'aluminium pour les mortiers est limitée et enfin les émissions de CO₂ sont compensées par la réalisation de zones boisées sur le site de stockage de l'entreprise, qui se fournit majoritairement en Europe. De plus, le choix du site de tir tient compte de son impact sur les espèces sensibles. Ainsi, les résidus du tir retombent en grande partie sur le pont, ce qui facilite grandement la récupération des déchets induits et évite leur dispersion dans la nature. Le feu d'artifice n'a pas d'impact sur les castors installés à proximité du pont Royal, ni sur les sternes qui nichent au niveau du pont Thinat et du cabinet vert. L'ensemble de ces éléments d'impacts sur la faune et la flore est décrit dans un dossier Natura 2000 envoyé et contrôlé par les services de la préfecture.

Le feu d'artifice est mutualisé depuis 2016 avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, ce qui permet de limiter les pollutions induites.

Pour ce qui concerne le traitement des déchets, le prestataire s'attache à produire des déchets au maximum recyclables ou biodégradables : par exemple une partie des artifices mono-coups sont réutilisables et sont récupérés et rechargés pour un autre artifice. Par ailleurs, le prestataire procède à la fin du tir à un ramassage systématique des déchets, qu'il trie, réutilise ou traite dans la filière appropriée.

- **Le Marché de Noël, éco-responsable**

En fin d'année, le Marché de Noël veille aussi à réduire son impact sur l'environnement. Lors de sa conception, le choix des attractions s'est porté sur une piste de luge, animation ludique non énergivore, car elle n'a pas besoin de produire du froid (contrairement à une patinoire). Les enfants glissent uniquement sous l'effet de la gravité.

Pour l'édition 2023, un pôle « Développement durable », constitué de 7 chalets a accueilli, les deux premières semaines du marché de Noël, des structures et entreprises œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, le réemploi, la vente de produits zéro déchets ou biosourcés. Les mêmes

chalets ont ensuite accueilli des producteurs locaux du Loiret, contribuant ainsi à encourager la vente directe du producteur au consommateur. Ce travail de recherche est réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loiret.

Un pôle artisanat - création visait à valoriser et soutenir l'artisanat local, privilégiant la vente d'objets de qualité fabriqués localement et vendus en circuit court. Les artisans avaient la possibilité de louer le stand une ou deux semaines maximum. La structure PES 45, présente sur ce pôle, a donné la possibilité à de jeunes artisans, en lancement d'activité, de tester la commercialisation de leurs créations.

Enfin, un chalet a été mis à disposition gratuitement pour les associations caritatives locales. Elles pouvaient ainsi communiquer sur leurs actions, se faire connaître du public et aussi récolter des fonds

Chiffes clés

- 7 chalets pour le pôle développement durable ; 10 producteurs locaux
- 50 artisans créateurs (39 en 2022) ; 4 artisans se sont suffisamment développés et ont choisi de louer un chalet au mois
- 15 associations présentes

L'allumage des décors lumineux a tenu compte de la limitation de la consommation d'électricité demandée par le gouvernement depuis 2022 et les actions mises en œuvre en 2022 pour limiter au strict nécessaire la consommation d'électricité ont été renouvelées pour l'édition 2023 :

- Utilisation d'éclairages LED pour l'ensemble des décorations et éclairage du Marché de Noël,
- Limitation de l'allumage des éclairages et décors de la tombée de la nuit à la fermeture du marché de Noël,
- Manèges présents également soumis à cette obligation, de même que la projection sur la cathédrale,
- Aucune structure lumineuse type boule géante, animaux géants
- Pas de chauffage extérieur ; les seuls chauffages acceptés sont amenés par les exposants et utilisés dans les chalets (avec des consignes de limitation d'usage).

Des ateliers pour les enfants ont permis de créer des petits personnages (rennes et Nisses de Noël) composés uniquement de matériaux naturels (bois, cordelettes, liège, feuillage...).

Pour les exposants, des espaces de tri ont été mis en place sur la place du Martroi et sur la place de la République, avec trois types de containers permettant de trier les grands cartons, le métal / cartonnette / plastique et les déchets ménagers. A cela s'ajoutent les bacs à verre à proximité des places. Pour le public, des corbeilles doubles flux ont été installées sur chaque site du marché de Noël. Les Cycloposteurs ont assuré la récupération des bio déchets produits par les commerçants du marché de Noël et le transport sur le site de compostage en triporteur électrique.

Enfin, des toilettes sèches ont été mises en place sur les 3 sites pour les exposants.

Chiffres clés

- 3 toilettes sèches pendant 1 mois
 - Bilan biodéchets collectés :
 - 13 collectes effectuées
 - 695 kg de Biodéchets
 - 232 kg de compost produits
 - 77 m² de sols fertilisés
 - 55 kms parcourus à Vélo cargo !
-
- **Les Fêtes de Jeanne d'Arc, éco-responsables**

Quant aux Fêtes de Jeanne d'Arc 2023, elles ont comme en 2022 permis, grâce à la retransmission des temps forts sur les réseaux sociaux, à un grand nombre de personnes ne pouvant pas se déplacer de profiter des Fêtes.

Grâce à la diversité des temps forts l'Orléans DJ cast et le Set Electro et La Source Fête Jeanne d'Arc, le concert avec les collégiens du 5 mai en la Cathédrale Les Voix d'Orléans, le cortège commémoratif- les Fêtes de Jeanne d'Arc est un rendez-vous multi générationnel, décroisé à l'extérieur de l'hypercentre-ville, où toutes les catégories socio professionnelles se côtoient.

A l'occasion du marché médiéval, la Mairie a valorisé les exposants menant des actions en faveur du développement durable : stand en bois, contenant biodégradable ou compostable, produit bio ou

équitable, sac en papier ou tissu réutilisable, économie d'énergie... Par ailleurs, le ramassage des bio déchets a été assuré par l'association des cycloposteurs.

Chiffres clés

- 4 collectes
- 131 kg de biodéchets collectés transformés en 44kg de compost permettant de fertiliser 15m² de terrain

Une administration éco-responsable

- **Une école interne dédiée à la transition**

Lancée en mars 2023, L'embarcadère est une école interne destinée à permettre aux élus et agents de se former, d'expérimenter et d'agir au service des transitions écologiques et sociétales. Traduction directe des engagements pris dans les feuilles de route de la transition de la Ville et de la Métropole, elle a pour vocation d'accompagner les deux collectivités dans l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles, en lien avec les métiers, et d'adopter de nouvelles méthodes et postures managériales.

Trois objectifs principaux ont été identifiés :

- Explorer et comprendre les grands enjeux actuels (énergie, climat, pollution, biodiversité, défis sociaux...), les liens entre eux et les accélérateurs du changement.
- Améliorer les pratiques internes et tester de nouvelles méthodes de navigation, sur la conduite de projets, la coopération, le management en contexte de transition...
- Se doter d'outils et de pratiques partagés pour mener à bien les actions des feuilles de route de la transition.

- **Poursuite de la dématérialisation**

La Ville d'Orléans a poursuivi en 2023 son action destinée à dématérialiser l'ensemble du processus de pré-réservation des salles municipales sur son site internet : mise en ligne d'un plan interactif avec fiches détaillées et photos ; pré-réservation avec informations dynamiques adaptée à la situation du réservant ; suivi du dossier en ligne, paiement des loyers. Une action qui contribue à réduire tant l'impression des documents et justificatifs que les déplacements liés aux visites des salles...

En parallèle, un travail de rapprochement entre services en interne vise à disposer d'une base unique sur les associations.

- **Vers une stratégie numérique responsable**

Consciente de l'impact environnemental du numérique avec des usages en constante croissance, la direction des systèmes d'information s'est engagée en 2023 dans l'élaboration d'une feuille de route numérique responsable. Ce travail vise à répondre à trois enjeux principaux :

- Intégrer des principes de responsabilité environnementale et sociétale dans la stratégie numérique de la métropole : une gestion responsable, durable et éthique du patrimoine numérique ; des usages raisonnés et sûrs ; un numérique inclusif et accessible pour toutes et tous
- S’inscrire durablement dans l’engagement de la collectivité d’une administration exemplaire »
- S’aligner avec les cadres réglementaires en disposant d’un bilan de l’impact environnemental du numérique et d’indicateurs de pilotage

La démarche a commencé par la mesure de l’empreinte environnementale du numérique aujourd’hui pour pouvoir évaluer les évolutions et mesurer les progrès à l’avenir. Un état des lieux des initiatives numérique responsable existantes a été réalisé à travers des entretiens et des ateliers rassemblant des agents de toutes les directions et de tous les métiers ont permis de co-constituer la feuille de route. Trois thématiques se dégagent et concernent la sobriété numérique, la souveraineté et la sécurité, l’inclusion et l’accessibilité.

- **Le volet environnemental présent dans les achats publics**

Dans la démarche d’une meilleure prise en compte du volet environnemental dans les achats publics, les consultations menées par la Ville d’Orléans intègrent régulièrement des clauses ou des critères environnementaux. Par exemple en 2023 : achat de pneus réchappés ; gestion des déchets, et réutilisation des matériaux dans les marchés de travaux ; exigence de papiers recyclés, issus de forêt gérée durablement pour le marché d’impression ; utilisation de produits écologiques dans le marché d’entretien ménager et mise en place d’une solution innovante, pour transformer l’eau du robinet avec l’ajout d’un peu de sel en un produit nettoyant désinfectant multi usage...

Par ailleurs, dans l’objectif de renforcer l’attractivité et l’accessibilité aux marchés publics, Orléans poursuit sa démarche partenariale avec les fournisseurs, via notamment le recours au « sourcing », des actions de sensibilisation à la commande publique, et la recherche d’ingénieries de marché adaptées.

Chiffres clés

- 50 % des dépenses d’achat réalisées en 2023 auprès d’entreprises régionales (soit 24 M d’euros TTC)

Veiller au bien-être en ville de toutes les générations

Faciliter l'accès aux soins

Bien que cela ne relève pas de sa compétence, la ville d'Orléans est mobilisée de longue date sur le front de la santé. En plus du projet de Nouvel Hôpital d'Orléans visant l'objectif de transformer le CHR en CHU, la Ville a, par exemple, maillé ses quartiers de maisons de santé pluridisciplinaire, véritables pôles de proximité animés par des professionnels de la santé.

Elle s'apprête à ouvrir une nouvelle structure un centre de santé, rue À-Gault, dans un secteur qui n'en est pas encore doté. Le projet prévoit l'accueil de médecins généralistes et spécialistes et d'une sage-femme. Il comprendra aussi des équipements techniques : laboratoire, plateau de radiologie et télémédecine. Les travaux gros œuvre et extérieurs du bâtiment ont été terminés en 2023.

Elle mène également une action forte en matière de prévention, à travers des dispositifs comme le « sport sur ordonnance », en lien avec le CHU d'Orléans.

Pour fixer de nouveaux médecins sur son territoire, la Ville a créé un dispositif d'aide à la primo-installation des professionnels de santé en libéral, à la condition qu'ils exercent au moins cinq ans sur le territoire. D'un montant maximum de 15 000 euros, cette aide concerne les médecins mais aussi les sage-femmes et les orthophonistes (jusqu'à 10 000 euros).

Orléans accompagne, par ailleurs, les internes durant leur séjour à Orléans. La ville attribue une bourse annuelle aux étudiants en médecine tout au long de leurs années de formation après le concours d'entrée et jusqu'à l'internat. En contrepartie, ces derniers s'engagent à y exercer leur activité médicale pendant au moins cinq années, à l'issue de leurs études et de l'obtention de leur titre de docteur. Cette bourse, qui peut atteindre 50% des droits d'inscription ou des frais de scolarisation, est cumulable avec toute autre aide publique ou privée.

De plus, un accompagnement sur mesure est proposé aux internes en médecine, avec l'organisation de soirées pour leur permettre de mieux connaître la ville et de tisser des réseaux, mais aussi la mise à disposition d'un logement pour ceux qui effectuent leur stage d'internat à Orléans. L'accompagnement personnalisé concerne aussi les médecins souhaitant s'installer à Orléans, en répondant aux demandes logistiques et personnelles facilitant leur projet.

Sur le plan de la formation, la Ville a noué un partenariat avec la faculté de médecine de Zagreb, en Croatie, pour former des médecins. La première promotion, de 15 étudiants, a démarré son cursus au sein de l'incubateur numérique Lab'O, à la rentrée 2022, et une seconde, de 20 étudiants, a fait de même en septembre 2023. Enfin, Orléans est fondatrice et membre de l'association Loire & Orléans en santé, qui propose des cours de soutien aux étudiants de prépa Pass.

Accompagner le maintien à domicile

Ouvert aux seniors et à leur entourage, l'Espace info aînés Orléans – Centre local d'information et de coordination gérontologique propose, sans rendez-vous, des informations et des conseils gratuits dans tous les domaines liés à la vie quotidienne : les aides à domicile, les réseaux de santé, l'accès au droit, les structures d'hébergement, les loisirs... Il a également un rôle de prévention et de sensibilisation par la diffusion de brochures et l'animation de conférences thématiques. Il assure aussi la veille sociale, notamment auprès des personnes de 65 ans et plus, inscrites au plan d'alerte et d'urgence, via le registre communal dont il effectue la mise à jour.

Depuis quelques années, afin de faciliter l'accès aux droits, la Ville propose un stand Information sur les marchés de quartier de mars à octobre : Argonne, Munster, Blossières, Dunois, Saint-Marceau, Martroi, complété par la présence ponctuelle des élus sur les marchés du quartier Madeleine et quai du Roi. Cette action permet d'aller à la rencontre des personnes, de les informer de leurs droits et dispositifs existants et de promouvoir les services proposés par le CCAS, la Mairie. En 2023, d'autres partenaires ont participé à certaines permanences : Association AGIR-ABCD, la CPAM, le Rotary club, l'UDAF et une animation a été proposée en bas d'immeuble dans le quartier gare, en partenariat avec les Résidences de l'Orléanais.

Enfin, le 23 mai, un forum d'information et de partage « Bien vieillir dans son quartier » s'est tenu à La Source, en partenariat avec l'AHU et Ressource'Toit. Différents stands ont été proposés, sur le logement et l'habitat, le maintien à domicile, la santé, la nutrition, l'accès aux droits, à la mobilité, à la vie sociale et citoyenne, ainsi que de nombreuses animations (Qi Gong, ateliers mémoire, de mosaïque...).

Animer et favoriser le lien social

Tout au long de l'année, le centre communal d'action sociale (CCAS) d'Orléans propose aux aînés un programme d'animation élaboré avec les partenaires associatifs et culturels, ainsi que les services de la mairie d'Orléans. Ces activités destinées à favoriser le lien social et à rompre l'isolement dans lequel

certains peuvent se trouver, mais aussi des actions de prévention. Spectacles, thés dansants, ateliers découverte, expositions, visites, cafés littéraires, lotos, dont 50% sont en accès gratuit, sont regroupés dans l'agenda des aînés, distribué lors des rencontres festives organisées en fin d'année, et disponible en ligne. Un agenda 2023 sur le thème Sciences et agriculture.

Parmi les 89 animations de l'année, des visites ont été organisées : centre de production horticole de la Ville d'Orléans, LAB'O, exploitation « Bonjour Bonsoir » qui produit des infusions BIO, « Solembio les jardins de cocagne ». 5 ateliers scientifiques ont été proposés, autour de l'alimentation, du parfum et un atelier « fresque du climat » pour réfléchir au changement climatique et aux conséquences à venir

Enfin, des actions de prévention et pour le bien vieillir ont été menées dans les quartiers : gymnastique douce, initiation à la sophrologie, marche nordique, Mølkky, ateliers mémoires et sportifs... Enfin, une conférence animée par Malakoff-Humanis, destinée aux aidants avec la troupe de théâtre QUIDAM a permis de nombreux échanges interactifs avec le public.

Les résidences autonomie engagées dans la transition écologique

Ouvertes aux personnes âgées autonomes, deux résidences autonomie (Alice-Lesmele et Isabelle-Romé) sont gérées par le CCAS, pour une capacité totale de 132 appartements. Outre les prestations de services liées à la vie quotidienne, les résidences proposent aussi de nombreuses animations : culture, intergénérationnel, activité physique et de bien-être adaptée aux seniors, sensibilisation au numérique...

Les deux structures disposent d'un espace extérieur permettant des activités de jardinage. La résidence Isabelle-Romé propose des ateliers avec plantations, entretien et récolte de fleurs, plantes, fruits, légumes (14 ateliers). Elle poursuit son partenariat avec l'association les Cycloposteurs pour le compostage des bio déchets : information des résidents, vérification de l'état du compost.

Quant à la résidence Alice-Lemesle, les plantations et l'entretien de l'espace potager sont assurés grâce au concours de deux résidents mobilisés et passionnés par cette activité. Par ailleurs, pour faciliter l'accès aux commerces de proximité et encourager l'achat en circuits courts, des résidents sont accompagnés sur le marché hebdomadaire de l'Argonne, un petit camion d'alimentation s'installe sur le parking de la résidence un jeudi sur deux et deux expo-vente de vêtements ont été organisées dans le hall de la résidence.

Promouvoir le sport paralympique

Orléans a accueilli les Handilympiades le 25 mars 2023. Organisé par l'APF France Handicap, avec le soutien de la mairie d'Orléans, cet événement avait pour objectif de promouvoir les disciplines sportives paralympiques, à l'approche des Jeux de Paris 2024.

Ce rendez-vous, ouvert au public, est venu compléter les différentes initiatives autour de l'olympisme portées par la Mairie, telle que la Semaine olympique et paralympique qui s'est tenue du 3 au 7 avril 2023. Les Handilympiades ont aussi permis à l'APF France Handicap d'organiser les sélections pour les championnats de France dans 4 disciplines handisports : la boccia, l'escrime, le basket et le tennis de table.

Ces Handilympiades se sont déroulées en présence d'athlètes handisport locaux de haut niveau comme Rémy Boullé, médaillé de bronze aux 200 mètres de KL1 (canoë-kayak) aux JO de Tokyo 2020, Florent Coqueugniot, double champion du monde d'aviron et Adib El Sarakby, 8 fois champion de France de para-dressage. Les sportifs ont pu échanger avec le public au sujet du sport paralympique. Enfin, Romain Guerineau, influenceur et ancien pompier devenu tétraplégique a pu apporter son témoignage sur la situation des personnes atteintes de handicap

Lutter contre l'exclusion

Espace Solidarité

Ouvert aux familles en situation précaire, l'espace solidarité leur permet d'acheter, à moindre coût, des produits d'alimentation ainsi qu'un complément en produits d'hygiène et d'entretien

En 2023, PROMOCASH est resté le principal fournisseur, à raison d'une livraison par semaine. Par ailleurs, la convention avec la Banque Alimentaire et sa contribution en termes d'approvisionnement a été maintenue à une fois par semaine. D'autres partenariats se poursuivent avec l'Agence du Don en Nature et Dons Solidaires pour les produits d'hygiène et d'entretien et Terroirs du Centre, pour des fruits et légumes produits par des producteurs locaux de la région. Enfin, l'Espace a bénéficié également de la récolte hebdomadaire des jardins publics d'Orléans (Charpenterie et Parc Pasteur).

Chiffres clés

- 135 livraisons
- 24 117kg de marchandises réceptionnées
- 1 322 passages en caisse
- Activité Epicerie sociale

Faciliter l'accès au numérique des habitants

Plusieurs actions sont mises en œuvre par la collectivité pour accompagner l'usage du numérique :

- Le Digilab assure, en lien avec l'association Action, des permanences au sein des trois agences sociales du CCAS pour répondre aux demandes des usagers, d'accès à leurs droits ou de familiarisation avec l'outil. Certains usagers ont pu également être accompagnés par d'autres dispositifs comme le bus France Service.
- Le Pass Numérique permet d'offrir des heures de médiation à la culture numérique pour tout citoyen intéressé, sous forme d'un carnet de 10 tickets, convertibles en heures de services d'accompagnement au numérique auprès de structures labellisées. En 2023, le CCAS a obtenu un reliquat de 33 carnets, financés mais non utilisés les années précédentes : 14 carnets ont été remis à des usagers qui ont bénéficié d'un accompagnement auprès d'Action Numérique pour l'accès à leurs droits ou pour développer leurs compétences de base.

- Enfin, pour permettre un accès gratuit à Internet, le réseau Wi-Fi public d'Orléans a été étendu avec l'installation de 35 bornes dans différents sites de la ville, dont la Maison des associations, le foyer Romée et les centres d'animations.

Chiffres clés

- 35 bornes de Wi-Fi public
- 400 journées de permanence
- Plus de 1 300 individus accompagnés

Coordonner les actions solidaires

Signée en 2022 dans sa nouvelle forme, la charte de la solidarité a pour vocation de coordonner les actions de chacun afin d'assurer une prise en charge plus globale de la personne en difficulté et de ses démarches. L'objectif est de gagner en cohérence et en efficacité. Le nombre de partenaires s'élève à 21 associations à caractère social.

En 2023, les membres de la charte ont été réunis à deux reprises pour la préparation et la validation des affiches été/hiver et pour présenter et échanger au sujet des actualités des partenaires.

Solidarité Ukraine

Le CCAS a maintenu en 2023 son accompagnement des ressortissants ukrainiens accueillis à Orléans. Dans une volonté de favoriser leur indépendance, le CCAS a signé des conventions avec les bailleurs sociaux en tant que locataire, puis, des contrats de sous location ainsi que des contrats d'accompagnement social avec les familles ukrainiennes. Ce qui a permis le relogement de 39 familles, et l'accompagnement de 89 personnes.

Nombre de glissements de baux effectués	24 glissements en 2023 dont 9 avant mars 3 glissements de bail au 01/01/2024
Nombre de personnes encore suivies dans le cadre de l'IML	Au 01/01/2024 il reste 4 familles (dont une famille de 2 personnes)

Toutes les familles ont bénéficié d'un accompagnement social qui leur a permis :

- D'accéder à leurs droits (autorisation provisoire de séjour, allocation pour demandeur d'asile, santé, cours de français...)
- D'avoir un équipement de première nécessité dans le logement
- De scolariser ou maintenir les enfants dans les établissements de secteur
- De déménager dans un appartement adapté à la composition familiale et/ou aux ressources
- D'accéder à un logement dans le parc social

Il est à noter un travail partenarial fort entre le CCAS, les équipes du Fonds unifié logement (FUL) et les bailleurs sociaux pour trouver des logements sociaux ainsi que l'appui technique important des services de la Ville pour les déménagements et les problèmes techniques rencontrés dans les logements.

En bref

- Depuis janvier 2023, des permanences sont proposées par l'association Action Loiret Santé dans les mairies de proximité de Saint-Marceau, Ouest et de La Source. L'objectif est de faciliter l'accès des particuliers aux complémentaires santé
- Aide au Maroc : suite au séisme ayant touché le Maroc au mois de septembre, la mairie d'Orléans et le CCAS se sont mobilisés pour venir en aide aux populations à travers plusieurs actions : subvention exceptionnelle de 20 000 euros versée à la Fondation de France ; mise à disposition de locaux pour les associations locales dont les activités nécessitent des lieux de stockage (vivres, vêtements, etc.), dans l'ancien collège Rostand.

Chiffres clés

- *Accueil social : 28 045 contacts pour les trois agences (Argonne, La Source, Centre) dont 23 704 accueils physiques (85%), et 4 341 contacts téléphoniques (15%)*
- *Domiciliation : 1 910 demandes de domiciliations dont 486 renouvellements (contre 1 905 demandes sur 2022 dont 522 renouvellements) soit une augmentation de : +3%.*
- *Mise à l'abri des femmes victimes de violence conjugales : 77 personnes mises à l'abri (33 femmes et 44 enfants), soit une moyenne annuelle de 40 femmes accueillies / 92 personnes accueillies (femmes et enfants).*

Améliorer le cadre et la qualité de vie

Veiller à la salubrité de l'espace public et de l'habitat

- **Garantir la sécurité des personnes**

Le maire a un pouvoir de police en ce qui concerne la sécurité des immeubles, locaux et installations (articles L511-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation), afin d'assurer la sécurité des personnes face à des risques présentés par les murs, bâtiments ou édifices qui n'offrent pas les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants et des tiers, y compris à l'intérieur des propriétés privées.

Dans ce cadre, la Ville a fait procéder en 2023 à des expertises de bâtiments, suite à des signalements de murs qui se fissuraient, de corniches ou de toitures qui se détérioraient, de planchers ou de plafonds qui s'affaissaient. Ces désordres générant un risque pour la sécurité des occupants ou des tiers, Orléans a été amenée à enjoindre à des propriétaires de procéder à la réalisation de travaux dans un délai contraint. Elle s'est substituée aux propriétaires inactifs en réalisant les travaux d'office et en recouvrant les frais auprès de ces propriétaires indécents. Dans certaines situations graves, la Ville a été amenée à prendre des arrêtés de mise en sécurité.

- **Lutter contre l'habitat indigne**

Mobilisée au quotidien, la Ville vient en aide aux personnes, souvent vulnérables et fragiles, dont le logement ne garantit pas des conditions de salubrité nécessaires à la santé et à la sécurité de ses occupants.

En 2023, les 4 inspecteurs de salubrité d'Orléans ont instruit 150 plaintes en matière d'habitat en effectuant des inspections sanitaires des logements pour rétablir, quand la situation l'exigeait, des conditions de vie décentes. Dans certaines situations, les désordres correspondaient à de simples manquements au règlement sanitaire départemental (humidité, ventilation) auxquels il a été remédié par de menus travaux.

En revanche, d'autres situations ont révélé une insalubrité majeure (installation électrique défectueuse, absence de chauffage ou d'eau, installations sanitaires inutilisables...) conduisant à la mise en œuvre de

procédures coercitives en application du code de la santé publique pour exiger du propriétaire la réalisation de travaux.

L'année 2023 a vu se multiplier les situations d'incurie (encombrement majeur, saleté majeure et, parfois, occupant souffrant du syndrome de Diogène) relayées notamment par la police municipale, le Codis45 ou les travailleurs sociaux. Plusieurs procédures de travaux d'office ont été diligentées par la Ville pour rétablir des conditions sanitaires satisfaisantes.

Chiffres clés

- 32 expertises de bâtiment
 - 1 arrêté de mise en sécurité (procédure d'urgence)
 - 2 arrêtés de mise en sécurité (procédure classique)
 - 1 procédure de travaux d'office de mise en sécurité
 - 150 plaintes en matière d'habitat
 - 20 logements en urgence sanitaire ponctuelle
 - 3 logements impropres par nature à l'habitation (sous combles ou dans une cave)
 - 9 procédures débouchant sur des travaux d'office
-
- **Encadrer la présence des animaux errants**

Parmi les pouvoirs de police du Maire figure la prise en charge des animaux errants ou blessés retrouvés sur la voie publique dans le respect du bien-être animal (Code rural et de pêche maritime).

Pour ce qui concerne les chats, une convention a été signée avec l'APCLO, qui assure la capture des chats sans maître, qui sont stérilisés, identifiés et tatoués au nom de l'association par un vétérinaire dans le cadre d'un marché public. Ces chats deviennent ainsi juridiquement des chats libres et sont relâchés sur l'aire géographique correspondant à leur lieu de capture. Quant aux chiens errants retrouvés par la police municipale ou les pompiers, ils sont déposés au relais-fourrière du pont Cotelle dans le cadre d'un marché conclu avec la SPA du Centre. La fourrière animale départementale de Fay-aux-Loges prend ensuite le relais.

Enfin, les chiens et chats blessés sont pris en charge par l'association SOS vétérinaire animal de compagnie, avec qui la Ville a signé une convention.

Autres animaux qui engendrent des nuisances, en termes de salubrité et de sécurité, les pigeons et les rats font l'objet d'actions régulières pour éviter leur prolifération. Ainsi, quatre campagnes de capture de pigeons sont organisées chaque année sur une période de 2 à 3 mois pour réguler ces populations de volatiles qui génèrent des salissures sur les espaces publics et privés.

- **La place de l'animal en Ville**

Parce que les propriétaires d'un animal de compagnie sont de plus en plus nombreux, la question de la place de l'animal en ville est devenue un sujet de réflexion pour la collectivité : quelles sont les actions à mettre en œuvre pour garantir le respect et le bien-être des animaux dans un environnement citadin ? Quels compromis entre les propriétaires d'animaux et ceux qui n'en ont pas ? Parmi les pistes de travail de la Ville figurent, par exemple, l'accessibilité aux commerces pour les chiens de personnes handicapées, ainsi que la mise en relation d'animaux avec des personnes âgées ou en situation de handicap, compte tenu du rôle bénéfique des animaux sur l'homme, ou encore les parcs pour chiens en liberté...

En 2023, Orléans a rejoint le dispositif "j'ai un animal seul chez moi", qui permet d'alerter des personnes de confiance en cas d'absence non volontaire et urgente du propriétaire d'un animal de compagnie, afin que ce dernier ne reste pas seul, sans soin. Ce dispositif repose sur une carte sur laquelle les propriétaires peuvent indiquer les coordonnées des personnes à contacter en cas d'absence non prévue ou d'urgence. Cette carte est disponible gratuitement à l'Hôtel de Ville, en mairie de proximité, au CCAS d'Orléans et sur le site internet de la Ville.

Assurer la tranquillité publique

Le service Interstats du ministère de l'Intérieur affiche des indicateurs en légère augmentation sur l'ensemble du territoire national en 2023.

Dans ce contexte, la ville d'Orléans reste parmi les 5 villes les plus sûres de France, avec un effondrement de la délinquance de proximité de 81% en 23 ans.

L'attribution de vélos électriques aux îlotiers du centre-ville et du secteur Gare-Pasteur est une des nouveautés de l'année 2023, afin d'améliorer leur réactivité et leurs conditions de travail, s'incluant dans la transition écologique.

La police municipale d'Orléans se caractérise également par sa grande technicité avec sa brigade motocycliste et sa brigade cynophile, la plus importante de France, avec 20 maîtres-chiens.

Au quotidien, plusieurs dizaines d'agents sont déployés en patrouilles de proximité, dans les six secteurs.

La vidéo-protection, la géolocalisation et les caméras individuelles sont autant d'outils renforçant l'efficacité des agents et leur protection.

La coopération se fait au quotidien avec les équipes de prévention, de médiation et de réussite éducative, afin de lutter contre la délinquance des mineurs et de maintenir la tendance à la forte chute du nombre de mineurs impliqués dans les infractions.

Des opérations sont régulièrement menées avec la police nationale pour lutter contre les trafics de stupéfiants, la délinquance routière, les incivilités, la marginalité et les cambriolages.

Des contrôles sont également réalisés en lien avec les autres services municipaux pour les établissements recevant du public portant sur l'hygiène, le bruit, le respect de la réglementation imposée aux débits de boissons...

Les différentes équipes restent mobilisées au quotidien pour assurer la sécurité des Orléanais.

Chiffres clés

- 800 interpellations réalisées par la police municipale d'Orléans
- Plus de 250 appels par jour recensés au CSO - Centre de Sécurité Orléanais
- Plus de 260 caméras sur la voie publique
- -81% de délinquance de proximité entre 2023 et 2001
- 107 policiers municipaux dont :
- 40 îlotiers répartis dans les 6 secteurs
- 5 unités d'intervention (BSI matin, BSI après-midi, BSI nuit, URAIC, Brigade Motocycliste)
- 20 conducteurs cynophiles (chiens)
- Mineurs mis en cause : -89% en 22 ans. (15,2 % de mineurs mis en cause en 2023).

Une ville plus accessible

- **Une commission active**

Depuis 2016, la commission pour l'accessibilité de la ville d'Orléans agit pour à améliorer la mise en accessibilité de la ville aux personnes en situation de handicap : bâtiments recevant du public, voirie, espaces publics et transports... Elle est composée de 16 associations, représentatives de handicaps physiques, mentaux, psychologiques, qui contribuent aux travaux en tant qu'experts. Une collaboration active qui se traduit par des groupes de travail réguliers, des déplacements et visites sur sites..., et qui débute de plus en plus en amont des cahiers des charges liés à des projets de construction et d'aménagement,

En 2023, en accord avec les membres des associations, le modèle a été repensé pour se concentrer sur trois grandes thématiques, traitées au sein de trois groupes : événementiel, circulation voirie et sensibilisation des enfants aux handicaps.

- **Permettre une mobilité inclusive**

Dispositif de guidage et d'accessibilité, AudioSpot est une application mobile gratuite déployée en lien avec la mission Handicap et la commission d'accessibilité de la Ville. AudioSpot permet à tout public et en particulier aux personnes en situation de handicap (à mobilité réduite, avec une déficience visuelle, auditive, ou mentale) d'avoir accès à l'offre de services de nombreux sites (Mairie, MOBE, Musée des Beaux-Arts, Médiathèque, CPAM, gare d'Orléans, Parc Pasteur, l'O, MDPH...) et 11 stations de tramway à proximité pour guider les usagers vers les différents sites couverts. AudioSpot a été inauguré le 23 novembre 2023.

Chiffres clés

- 37 sites publics décrits dans l'application AudioSpot pour les personnes en situation de handicap

Une ville qui s'embellit, se construit sur elle-même et offre les services et commerces de proximité

- **L'aménagement de la ZAC Carmes Madeleine se poursuit**

De nouveaux commerces se sont installés dans la rue des Carmes.

Les travaux de restructuration de bâti anciens de l'îlot 2 ont été achevés en 2023 et ont trouvé leurs premiers acquéreurs fin 2024.

Sur le site de l'ancienne maternité un important chantier de fouilles a été engagé, dont les découvertes majeures permettent d'affiner l'histoire de ce site.

Trois permis de construire ont été déposés : deux portant sur la construction de logements et le troisième pour le projet du CROUS, de 165 logements étudiants et d'un restaurant universitaire.

- **Un soutien aux commerces de proximité**

Lancée en février 2023, la nouvelle marque pour les commerçants orléanais « Nos commerces en Orléans » a pour vocation de contribuer à relancer une dynamique commerciale de proximité. Avec cette campagne de communication en centre-ville et dans les quartiers, dédiée aux commerçants et artisans d'Orléans, la Ville réaffirme son attachement aux commerces de proximité, sédentaires ou ambulants. Elle souligne qu'ils sont des acteurs de la vie en ville, qu'ils jouent un rôle primordial dans le quotidien des habitants et qu'ils sont également créateurs d'emploi et participent activement à l'attractivité du territoire.

D'autre part, la Mairie a entamé un travail de fond auprès des commerçants, suite à la crise sanitaire qui a fortement impacté leurs activités. De nouveaux dispositifs ont été mis en place pour faciliter les échanges, comme une newsletter dédiée pour informer plus régulièrement des actions et événements à venir, un comité d'animations des commerçants ou encore l'expérimentation d'un groupe WhatsApp. Avec ces outils, la Ville s'inscrit dans une démarche d'écoute et de co-construction avec les commerçants, acteurs-clés du territoire et du quotidien des Orléanais.

L'accès à la culture pour tous

Afin de permettre l'accès à la culture pour le plus grand nombre, la ville d'Orléans met en œuvre des actions complémentaires en accompagnant les publics les plus fragiles, mais aussi en proposant une programmation diversifiée et gratuite dans les quartiers.

Dans le même sens, elle propose de nombreux grands événements gratuits : Festival de Loire 500 000 visiteurs, Loire Art Show 25 000 visiteurs, expositions à la collégiale Saint-Pierre le Puellier... Elle s'attache aussi à faciliter la mise en place d'actions culturelles pour le public scolaire : accueil dans les

musées, les médiathèques, spectacles au théâtre Gérard-Philipe...Orléans met des places de concerts ou de rencontres sportives à la disposition des associations, et plus particulièrement de celles qui accompagnent les publics éloignés de la culture et du sport. En 2023, ce sont 700 évènements qui ont été proposés au public orléanais avec notamment des actions hors les murs, à l'espace lecture proposé par le réseau des médiathèques « le biblioplage au parc de Loire » chaque été.

En 2023, le projet de « Micro-Folies » a poursuivi son déploiement dans les quartiers, donnant aux publics accès à de multiples collections artistiques et muséales. Développé par la Cité de la Villette, en lien avec le ministère de la Culture, ce musée numérique itinérant a été mis en place dans les quartiers labellisés « Cité éducative » de l'Argonne et de La Source, en collaboration avec l'association Cultures du cœur du Loiret. Des collections par région ont été élaborées, en lien avec les partenaires culturels locaux, pour s'adapter à chaque territoire.

Et des visites numériques guidées ont été proposées aux élèves de ces quartiers, dans l'objectif de les sensibiliser à la culture et de favoriser leur réussite grâce à un dispositif d'accompagnement personnalisé.

Parallèlement, les établissements culturels, tels le Musée des Beaux-Arts, proposent des événements festifs comme la Nuit des Ombres chaque 31 octobre qui réunit 2000 participants.

Accéder à la pratique musicale

Projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre, Demos est porté par la Philharmonie de Paris et la ville d'Orléans avec le concours de l'Orchestre symphonique d'Orléans.

Dans une cohérence pédagogique et artistique globale, Démos propose un apprentissage de la musique classique à des enfants de 7 à 12 ans habitant dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Chaque enfant se voit confier un instrument de musique pendant trois ans. Encadrés par des professionnels de la musique et du champ social, les différents groupes d'enfants qui constituent un orchestre suivent des ateliers hebdomadaires de 3h30 en moyenne, répartis en famille d'instruments, et se retrouvent régulièrement en tutti.

Un grand concert est organisé en fin de saison dans un lieu emblématique de la région et à la Philharmonie de Paris afin de clôturer le projet.

A l'issue des trois ans, l'enfant peut bénéficier d'un accompagnement vers le conservatoire ou l'école de musique de son territoire.

Chiffres clés

- 6 Centres sociaux participant : Blossières, Grand Villiers, Pot d'Argent, Saint Marceau, Romain Rolland et Sainte Beuve
- 73 enfants ont participé au projet Demos en 2023

Sensibiliser au paysage ligérien et à son histoire

En tant que Ville d'art et d'histoire, Orléans contribue à l'explication du paysage ligérien, de son histoire, de sa faune et de sa flore, en proposant des visites guidées et des publications. Les visites sont proposées aux enseignants toute l'année et adaptées selon l'âge des enfants. Les publications sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme et s'intitulent *Focus Bords de Loire* et *La Loire au XVIe siècle*. Ces propositions permettent de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et à la manière dont le paysage a été façonné au cours des siècles.



MAIRIE D'ORLÉANS
Place de l'Étape
45040 Orléans Cedex 1
0238792222

www.orleans.fr

 **#Orleans**



Orléans
Mairie